

PRÉSIDENTIELLE 2019
Les cinq candidats en débat

P. 24



ANP
Gaïd Salah : «L'Algérie mérite de la part de ses enfants qu'ils demeurent la "forteresse impénétrable"»

P. 3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT :
Adoptions de plusieurs décrets exécutifs et de marchés en gré à gré simple

P. 6

JUSTICE

AUDITION D'ANCIENS RESPONSABLES ET HOMMES D'AFFAIRES

Pour la deuxième journée d'audience, l'enceinte du tribunal de Sid Mhammed a vu défiler devant le juge, le jeudi dernier, d'anciens responsables et cadres ainsi que des hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile et pour certains "dans le financement occulte" de la campagne électorale de l'ex président Bouteflika. Les auditions se poursuivront ce matin.

P. 8

DKnews



ALGÉRIE-OPEP

L'Algérie prend la présidence tournante de l'OPEP pour 2020

P. 24

CONSEIL DE LA NATION :

Adoption du projet de loi relative à l'organisation territoriale du pays

P. 6

EDUCATION NATIONALE :

Des réponses aux revendications des professeurs du primaire

P. 7

FRANCE - RETRAITES :

Appel à une nouvelle journée de grève et des manifestations mardi

P. 14

SANTÉ

HYGIÈNE NUTRITIONNELLE

Le régime Dash en pratique

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (13^E JOURNÉE) :

Favorable au CRB, le MC Alger en péril à Sidi Bel-Abbès

P. 21



PRIX ASSIA-DJEBAR 2019 :



Les trois lauréats récompensés

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une bombe artisanale détruite à Tlemcen

P. 24

BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL Pluies orageuses sur la wilaya de Tindouf

Des averses de pluie, parfois orageuses, affectent depuis hier la wilaya de Tindouf, indique le Centre national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS). Les cumuls estimés varieront entre 15 et 25 mm, précise le BMS, ajoutant que des rafales de vent sous orages sont également prévus.



ALGER

Rencontre nationale sur les start-ups activant dans le domaine du tourisme

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organise, aujourd'hui à Alger, une rencontre nationale sur les start-ups dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué, un communiqué du ministère. Placée sous le thème "Tourisme et Artisanat ... un avenir prometteur pour les start-ups", cette rencontre verra la participation de plusieurs experts en la matière, et s'articulera autour du rôle des start-ups dans le développement du tourisme et de l'artisanat en Algérie ainsi que l'importance du cadre légal et des modalités de création des start-ups en Algérie, a précisé le communiqué.



LUNDI AU CRASC Atelier sur : "La propriété intellectuelle"

Le Conseil de partenariat et de suivi en recherche et développement économique (CDRE), organise lundi 9 décembre à partir de 10h à l'auditorium du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, un atelier sur "La propriété intellectuelle". La rencontre sera animée par Mohamed Rachedine, PHD, bureau américain des brevets et des marques de commerce (USPTO).



CE MATIN AU MJS Réunion des fédérations sportives

Sous e thème «La bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport», le ministère de la Jeunesse et des Sports, organise ce matin à partir de 9h en son siège, une rencontre qui regroupera l'ensemble des fédérations sportives.



CE MATIN À 10H Conférence sur «Les valeurs éthiques de l'intelligence artificielle»

Le Comité technique «Communication et information» de la commission nationale algérienne pour l'éducation, la culture et les sciences, organise ce matin à partir de 10h en son siège sis au Palais Mustapha Pacha, une conférence sur «Les valeurs éthiques de l'intelligence artificielle».



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Conférence nationale des universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, organise ce matin à partir de 8h30 au siège du ministère, une conférence nationale des universités.

LE 7 DÉCEMBRE AU TNA Présentation de la pièce "Rahine"

La pièce théâtrale "Rahine", produite par le théâtre régionale de Batna et mise en scène par Chawki Bouzid, sera présentée au public algérois, cet après-midi à partir de 16h au Théâtre national algériens (TNA).



CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR Conférence sur la situation du diabète en Algérie

La Fédération nationale du diabète, organise ce matin à partir de 10h30 à l'hôtel El Djazaïr, une conférence de presse consacrée sur à l'évolution et à la situation du diabète en Algérie.



SALLE IBN KHALDOUN Trois films en projections

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger poursuit, aujourd'hui, son programme de projection au niveau de la salle Ibn Khaldoun avec au programme Angry Bird 2 (14h), La reine des neiges (16h) et le mans 66 (19h).



TIPASA Perturbation de l'AEP dans plusieurs communes

La société MIYAH Tipasa en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka a enregistré jeudi 05 décembre à 23h, une fuite du collecteur de l'osmose inverse ce qui a engendré l'arrêt total de la SDEM de Fouka. Cet arrêt a engendré des perturbations qui ont impactés les communes de Douaouda, Bouharoune, Aïn Tagourayt, Sidi Rached et Bousmail. Par conséquent, une suspension totale de l'alimentation en eau potable a touché les communes de Kolea, Fouka, Chaïba, khemisti dans la wilaya de Tipasa. D'autres perturbations pourront être ressenties au réseau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger à savoir : Mahelma, Zeralda, Staouali et Aïn Benian, ajoute la société dans un communiqué. Par ailleurs, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAL), rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux par la société MIYAH Tipasa. Un dispositif de ciernage a été mis en place afin d'assurer les usages prioritaires, établissements publics et hospitaliers. SEAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces perturbations indépendantes de sa volonté.



AIR ALGÉRIE Pas d'abatement sur le programme de vol prévus aujourd'hui



Tous les vols d'air Algérie prévus au départ et à l'arrivée des aéroports de Paris-CDG, Paris-Orly, Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux sont maintenus pour la journée du samedi 7 décembre 2019, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. Par ailleurs, la compagnie souligne que son plan de vol doit faire l'objet s'ajustement suite aux annulations des vols durant les journées du 5 et 6 décembre 2019. Pour rappel, suite au mouvement social que connait depuis quelques temps la France, plusieurs vols ont été détournés pour éviter l'espace aérien français tandis que 20% d'entre eux ont été annulés.

CE MATIN À L'IFEG Rencontre sur la nouvelle politique de transition énergétique



La nouvelle politique nationale pour la réussite de la transition énergétique sera au centre de la 24ème édition de "la Journée de l'Énergie" qui sera organisée aujourd'hui à l'IFEG d'Alger, indique un communiqué du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Organisée sous le thème "comment réduire la dépendance aux hydrocarbures et réussir la transition énergétique", cette 24ème édition sera rehaussée par la présence du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique Nouredine Yassaa, du Président directeur général (P-dz) de Sonatrach, Kamel Eddine Chikhi, du P-dg de Sonelgaz Chaïr Boulekhras, du président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et des représentants du ministère de l'Énergie et de l'École nationale polytechnique (ENP), précise la même source.

Le commandement de l'ANP suit la voie de la concrétisation de la volonté populaire (revue El-Djeich)

Le Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a suivi la voie menant à «la concrétisation de la volonté exprimée par le peuple», en décidant que l'Algérie «inaugure la nouvelle année avec un nouveau président de la République, à travers le verdict des urnes», lit-on dans le dernier éditorial de la revue «El-Djeich».

«(...) le Commandement de notre armée a suivi, avec la même détermination, la voie menant à la concrétisation de la volonté exprimée par le peuple en toute clarté et sans équivoque, en décidant souverainement que notre pays inaugure la nouvelle année avec un nouveau président de la République, à travers le verdict des urnes», précise l'éditorial du N 677 de la Revue.

«L'Histoire a consigné pour toujours la position adoptée, cette année, par notre armée, parce qu'elle a permis de dévoiler les agissements de la bande, de la neutraliser et d'éviter à notre pays de sombrer dans les méandres d'un avenir incertain, ainsi que les fossoyeurs de l'idéologie qui ont tenté de diviser le peuple, de saper sa cohésion, de pervertir son histoire et, par voie de conséquence, plonger le pays dans les affres de l'anarchie et de l'instabilité, à l'exemple de ce que subissent certains peuples de la planète», souligne-t-on dans le même édit.

«De par le haut niveau de conscience de notre peuple et l'intégrité de notre armée et de son Haut commandement, les vociférations des hyènes et des traîtres, qui ont vendu leur âme au diable, ont été dévoilées tout comme leurs calomnies et leurs mensonges ont été mis à nu et, avec elles, toutes les tentatives de saper l'autorité de l'Etat et la pérennité de ses institutions ont avorté», martèle-t-on.

En réaction à cela, poursuit l'Édit, «le peuple a grandement apprécié les garanties données concernant le déroulement de l'ensemble de l'opération électorale et il a acquis la conviction qu'elle se déroulera dans la transparence et un climat de liberté, de démocratie et de concurrence loyale».

C'est pourquoi, souligne-t-on dans le même texte, «la participation en force du peuple algérien aux présidentielles du 12 décembre sera, comme il est attendu, la meilleure réponse aux égarés et aux nouveaux harkis qui ont vite fait de solliciter l'appui de parties étrangères connues pour leur profonde et historique rancune envers l'Algérie et son peuple, les appelant à intervenir dans nos affaires internes, comme si ces dernières ignorent la nature du peuple algérien et ne savent pas combien il est profondément sensible à ce qui pourrait être une ingérence dans nos affaires internes».

Ces parties étrangères «ignorent également la spécificité qui le caractérise, celle d'être un peuple qui n'a de leçon à recevoir de personne et qui rejette tout diktat de quelque partie que ce soit et encore moins de se soumettre à tout marchandage abject, quelle qu'en soit sa source». «Aussi, tous les Algériens sont-ils appelés aujourd'hui à donner la preuve de leur fidélité aux sacrifices de leurs aînés, de leur attachement à la préservation de leur unité et de leur amour de notre pays, l'Algérie, afin qu'il occupe la place qui lui revient dans le concert des nations.

Une place qui sied à son Histoire, à ses sacrifices et aux espoirs de son peuple», conclut l'édito d'El-Djeich.

APS

ARMÉE

Gaïd Salah : « L'Algérie mérite de la part de ses enfants qu'ils demeurent la "forteresse impénétrable" »

Le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, vendredi à Oran, que l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la «forteresse impénétrable», soulignant que les élections présidentielles du 12 décembre seront «une fête électorale à travers laquelle se réalise la volonté populaire», indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Nous sommes aussi satisfaits, à chaque inspection des personnels, des unités, des Régions et des Forces, que nous continuons d'exiger davantage d'efforts, au regard des défis qui se multiplient et qui s'accroissent, car l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable, notamment à la veille d'une échéance cruciale et importante, à savoir les élections présidentielles du 12 décembre courant qui seront, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, une fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire et qui sera également une nouvelle relance pour l'Algérie et du développement», a souligné le Général de Corps d'Armée qui a présidé une réunion de travail au siège du Commandement de la Région au 4ème jour de sa visite à la 2ème Région militaire.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil à l'entrée du siège du commandement de la Région, le Général de corps d'Armée, accompagné du Général-Major Meftah Souab, commandant de la Région, a observé un moment de recueillement sur l'âme du défunt Moudjahid Boudjane Ahmed dit «Si Abbes», dont le nom est porté par le siège du commandement de la Région où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a récité la Fatiha du Saint Coran en leur mémoire et celle des valeureux Chouhada.

Le Général de corps d'Armée a présidé, par la suite, une réunion avec le commandement et l'état-major de la Région, les responsables des différents services de sécurité, les commandants d'unités et les directeurs régionaux,

où il a suivi un exposé global portant sur la situation générale dans le territoire de compétence, présenté par le Commandant de la Région, avant de prononcer une allocution, dans laquelle il a mis l'accent sur «la nécessité de redoubler les efforts laborieux permettant l'édification d'une Armée forte, moderne et développée, dont la pierre angulaire est la ressource humaine qualifiée, spécialisée et apte à assimiler les nouvelles techniques et les technologies de pointe, à la hauteur des défis accablés».

«Les étapes de modernisation, au sein de l'ANP, dans les différents domaines, méritent d'être valorisées et saluées et constituent notre fierté».

Vous connaissez parfaitement et sans nul doute, en tant que cadres et par l'exercice de vos missions d'armes, la grandeur de ces étapes franchies avec une persévérance et une ferme détermination, et vous considérez la portée de leur influence positive sur l'amélioration graduelle et continue du niveau de la pratique professionnelle chez les personnels militaires, toutes catégories confondues», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale.

«Vous accompagnez, voire palpez de si près le degré de l'état-prêt et de la disponibilité opérationnelle atteinte par nos forces armées avec toutes leurs composantes ainsi que la bonne performance dans l'accomplissement des missions assignées», a-t-il ajouté, relevant que «ces réalisations constituent effectivement une source de satisfaction et de motivation en même temps, ce qui me laisse saisir la présente occasion pour saluer les efforts laborieux, soutenus et permanents que l'ensemble

des personnels de l'ANP fournit chacun dans la limite de ses prérogatives et de ses compétences».

«Des efforts que nous valorisons grandement, tout autant que nous aspirons, au sein de l'ANP, à réaliser davantage d'exploits et de prouesses à la hauteur des ambitions que nous voulons concrétiser, sur le terrain, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, en vue de construire une armée forte, moderne et développée dont le pivot s'articule sur la ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable d'assimiler et de maîtriser parfaitement les nouvelles techniques et technologies de pointe», a souligné le Général de corps d'Armée.

Il s'agit, a-t-il poursuivi «d'une ressource capable d'accompagner les défis éternels qui s'inscrivent dans le cadre des exigences du devoir de la protection de l'indépendance de l'Algérie et de la sauvegarde de sa souveraineté nationale, de son unité populaire et son intégrité territoriale».

Telles sont les missions nobles qui constituent la fierté de l'ANP devant être toujours à la hauteur de leur parfait accomplissement».

Le Général de corps d'Armée a souligné aussi que «l'Algérie mérite, de la part de ses enfants, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable, notamment à la veille d'une échéance cruciale et importante, à savoir les élections présidentielles du 12 décembre courant qui seront, grâce à l'aide d'Allah le Tout-Puissant, une



fête électorale, à travers laquelle se réalise la volonté populaire et qui sera également une nouvelle relance pour l'Algérie sur la voie de l'édification et du développement».

«Nous continuons, au sein de l'ANP, à ne ménager aucun effort au service de l'Algérie et celui de sa sécurité».

Je saisis cette honorable occasion pour saluer tous les efforts consentis au niveau de la 2ème RM et valoriser les résultats obtenus dans plus d'un domaine, comme je souligne qu'aucune réalisation ne peut-être concrétisée sans labeur loyal ou sans travail persévérant et fructueux», a-t-il ajouté. «Vous n'êtes pas sans savoir que tous les facteurs de réussite escomptée et les éléments de progrès professionnel ont été assurés, en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation.

Nous sommes parfaitement conscients, avec sérénité d'esprit, que tous les efforts fournis ces dernières années, sur plus d'un plan, ont fructueusement apporté une grande maturité professionnelle et un capital élevé d'expérience opérationnelle et de combat, mais essentiellement, une ultime essence de la sensibilité des missions assignées et de l'impératif de leur parfait accomplissement», a-t-il conclu.

Gaïd Salah relève à Oran «le professionnalisme ancré» des composantes de l'ANP

Le Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, a relevé, jeudi au 3ème jour de sa visite en 2e Région militaire (RM) à Oran, le «professionnalisme ancré» des composantes de l'ANP, indique le ministère de la Défense nationale (MDN).

Le Général de Corps d'Armée, accompagné du général-major Meftah Souab, Commandant de la 2e RM, a suivi dans la matinée un exercice démonstratif «Azim 2019», exécuté par les unités de la 36 brigade d'infanterie motorisée appuyées par des avions bombardiers, où il a écouté, à l'entame, un exposé, présenté par le Commandant de ladite brigade et portant sur les étapes et le déroulement de l'exercice.

«Les niveaux élevés atteints par l'ANP, dans toutes ses composantes et à plus d'un titre, sont le fruit d'efforts intenses, continus, persévérants et loyaux envers Allah et la Patrie, fournis durant ces dernières années, preuve en est l'efficacité des résultats obtenus, sans nul doute, la réunion et l'assimilation graduelle des exigences du professionnalisme dans son sens global. Un

professionnalisme que nous avons voulu inspiré de nos particularités nationales propres, de notre ingéniosité, de nos valeurs, de notre histoire nationale et de nos principes immuables, ancrés par notre Glorieuse Révolution de Libération nationale qui les a parfaitement exprimés», a souligné Gaïd Salah, lors d'une rencontre tenue au terme de l'exercice avec les éléments des unités ayant exécuté celui-ci. Le vice-ministre a également estimé que «de ces valeurs et principes fondamentaux, il apparaît clairement que l'essence des missions de l'ANP, est de continuer avec détermination et efficacité la mission de préserver l'Algérie, à tout moment, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux», assurant œuvrer «avec fidélité, voire avec clairvoyance, à réunir tous les facteurs, à même d'assurer le rendement opérationnel qualitatif du corps de bataille de nos Forces Armées».

A ce titre précisément, a-t-il poursuivi, il a rappelé avoir «affirmé plusieurs fois, tout en les réitérant, que le développement effectif et la véritable amélioration du niveau, requièrent de conférer une importance extrême, d'année en année, à la préparation

des exercices d'évaluation de différents niveaux et plans». A l'issue de son allocution, le Général de Corps d'Armée, toujours accompagné du Général-Major, Meftah Souab, a procédé à l'inauguration d'une piste d'atterrissage et de décollage des aéronefs au niveau de l'Ecole de spécialisation de Chasse de Mechria. Au second jour de sa visite, il avait supervisé en soirée, l'exécution d'un exercice démonstratif au niveau de la base navale principale de Mers El Kébir, dont le thème s'est articulé sur «la mise en échec d'actions de sabotage» ciblant cette Base.

L'exercice a été exécuté par des détachements de plongeurs et de la protection et de la sécurité de ladite base, appuyés par des hélicoptères de combat et de sauvetage. «Ces détachements étaient chargés de faire face à toute tentative d'attaque terrestre, maritime ou sous-marine, et ce, en faisant intervenir tous les moyens nécessaires pour ce genre d'opérations sensibles», indique le MDN, faisant savoir que le Général de Corps d'Armée avait également suivi un exercice de tirs de missiles contre des cibles aériennes, exécuté «avec succès» par la frégate «ERRADFE».

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Marches et sit-in de soutien à la présidentielle à Oran et Saïda

Des citoyens d'Oran et de Saïda ont organisé, jeudi, des marches et des sit-in marqués par la participation d'acteurs de la société civile pour exprimer leur soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain et dénoncer l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, a-t-on constaté.

Initiée par les sections territoriales communales de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) d'Oran, la marche, organisée à Oran, a vu une participation de différentes composantes de la société civile, notamment les travailleurs communaux, des membres de la famille révolutionnaire, les représentants syndicaux et des imams.

A la mi-journée, les participants se sont rassemblés place du «1er novembre», au centre ville, avant de sillonner, à travers une marche pacifique, des artères principales à l'exemple des rues Emir Abdelkader, Larbi Ben'mhidi et le Boulevard de l'ALN.

Les manifestants ont brandi des slogans en soutien aux élections présidentielles, soulignant «le haut degré de conscience qui prévaut chez des citoyens quant à l'impératif de la tenue de ces élections pour préserver la stabilité du pays» ainsi que «l'importance de ce rendez-vous dans la préservation de l'unité nationale».

Les slogans comportaient d'autres mots d'ordre exprimés par les manifestants, hissant le drapeau national, en soutien au rôle de l'Armée Nationale Populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN).

De leur côté, des journalistes de la wilaya d'Oran ont organisé, devant le siège de station régionale de l'Entreprise nationale de Télévision (ENTV), un sit-in en soutien à la tenue des élections présidentielles du 12 décembre prochain.

Les journalistes représentant plusieurs titres de la presse se sont rassemblés pour exprimer leur soutien aux élections présidentielles prochaines à la date fixée, tout en saluant l'Armée Nationale Populaire (ANP) et son rôle dans la protection du Hirk (mouvement populaire) et la protection du pays face à toutes les menaces.

Les journalistes ayant participé à cette manifestation ont appelé également à la poursuite de la lutte contre la corruption afin de protéger l'économie du pays, et la nécessité de mobiliser les différentes forces et d'agir en front uni pour renforcer l'unité nationale.

Dans la ville de Saïda, des citoyens ont organisé une marche pacifique pour dénoncer «toutes les formes d'ingérence dans les affaires intérieures du pays» et soutenir la présidentielle.

Ces citoyens ont pris le départ depuis la place «Emir Abdelkader» de la ville de Saïda pour arriver au siège de la wilaya pour dénoncer les différentes formes d'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, considérant que derrière la résolution du parlement européen s'exprime une ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Les manifestants ont exprimé leur soutien à l'Armée nationale populaire, tout en insistant sur la nécessité d'aller massivement aux urnes le 12 décembre, pour exprimer leurs voix.

Les participants à cette marche ont scandé plusieurs slogans, tels que «non à l'ingérence de l'Europe dans les affaires internes de l'Algérie», «Djeïch-Châab, khaoua-khaoua», «Oui aux élections présidentielles», «Nous voterons avec force le 12 décembre» et «Oui pour l'édification de l'Algérie, stable et sécurisée».

Les services de la Sûreté dévoilent un plan d'infiltration de la campagne du candidat Benflis par des forces étrangères

Les services de la Sûreté ont dévoilé, jeudi, un plan d'infiltration de forces étrangères de la campagne de Ali Benflis, candidat à la Présidentielle du 12 décembre courant, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Les services de la sûreté ont arrêté l'individu répondant aux initiales (B.S), un des proches du candidat Benflis pour «intelligence avec des parties étrangères», a indiqué la même source.

L'individu en question a «collecté des informations pour les remettre à un pays étranger, des informations dont l'exploitation est de nature à nuire aux intérêts des services de la Défense nationale», des faits, poursuit la même source, punis par le Code pénal. Précisant que l'arrestation de l'individu a eu lieu suite à des informations relayées sur les réseaux sociaux, la même source a fait savoir que le prévenu a été présenté au tribunal de Bir Mourad Rais et placé en détention provisoire, pour avoir «entretenu avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de l'Algérie ou à ses intérêts économiques», outre «l'organisation d'une manière occulte d'un moyen quelconque de correspondance ou de transmission à distance de nature à nuire à la défense nationale».

APS

La présidentielle permettra d'asseoir les fondements de la nouvelle République (Chenine)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a appelé jeudi à Alger les citoyens à participer massivement à l'élection présidentielle qui signera «un réel changement d'envergure» permettant d'asseoir les fondements de la nouvelle République.

L'Algérie s'appête à vivre une échéance présidentielle «décisive» et «cruciale» pour un réel changement d'envergure à même de permettre l'édification de l'Algérie nouvelle», a-t-il déclaré à l'ouverture de la séance consacrée au débat du projet de loi amendement et complétant la loi 04-19 du 25 décembre 2004 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi et du projet de loi amendement la loi 01-13 du 7 août 2001 portant orientation et organisation des transports terrestres.

Réitérant la position du Parlement algérien dénonçant l'ingérence flagrante du Parlement européen (PE), dans les affaires internes de l'Algérie, le président de l'APN a salué les positions des instances parlementaires régionales dans ce sens.

Evoquant «des intentions mal-saines» de certains députés européens dans une tentative de déstabilisation du processus électoral et des réformes engagés par l'Algérie en toute souveraineté, il a affirmé que «le contenu de la résolution du PE n'est que surenchères et mensonges procédant de rancœurs et de velléités de tutelle sur un pays fermement attaché à sa liberté et à la souve-



raineté de ses décisions» «Ce genre d'ingérence flagrante dans les affaires internes de notre pays ne fait que renforcer davantage la détermination de notre peuple à consolider son front intérieur et à participer à l'élection présidentielle pour réaliser une transition démocratique aux mieux de son intérêt et de son avenir», a souligné le président de l'APN. A ce propos, il a salué «la sagesse et la clairvoyance de la Direction à la tête de l'Algérie» et «l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la sortie de crise», affirmant que l'Algérie triomphera de ces

difficultés conjoncturelles après la Présidentielle du 12 décembre». A cette occasion, M. Chenine a appelé les citoyens à participer massivement à l'élection présidentielle, exhortant les députés à jouer un grand rôle dans cette démarche nationale.

Par ailleurs, il a estimé que le dossier de l'emploi présenté à l'APN est très important car il met fin à plusieurs problèmes et donne l'espoir à la faveur de la procédure aux jeunes et demandeurs d'emploi. Il s'est félicité également des réalisations enregistrées dans le secteur des travaux publics.

Charfi appelle les magistrats à veiller au respect de la loi pour répondre aux aspirations du peuple

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a appelé jeudi à Alger les magistrats chargés de la supervision de l'élection présidentielle du 12 décembre, à veiller au strict respect de la loi pour répondre aux aspirations

du peuple algérien. «Il faut veiller au strict respect de la loi et à maintenir la confiance qui garantira le salut auquel aspire le peuple algérien» à travers les prochaines élections, a indiqué M. Charfi à l'adresse des magistrats participant à une journée de formation orga-

nisée par l'ANIE à leur égard. Il les a exhortés à poser toutes les questions et interrogations sur les nouveaux mécanismes adoptés par l'ANIE dans l'organisation des élections et qui garantissent le déroulement du processus électoral en toute transparence. M. Charfi a éga-

lement appelé les magistrats chargés de la supervision des élections à porter la voix du peuple à l'ANIE en toute honnêteté pour que cette dernière puisse annoncer le nom d'un président de la République, «élu et choisi par les électeurs en toute liberté et transparence».

La justice se chargera de quiconque qui tenterait de s'immiscer dans le processus électoral (ANIE)

La justice se chargera de quiconque qui tenterait de s'immiscer dans l'organisation du processus électoral, a déclaré jeudi à Alger le responsable de la communication de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ, affirmant qu'il pourrait y avoir de la fraude lors de la présidentielle du 12 décembre «n'est qu'une illusion».

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en marge d'une journée de formation organisée par l'ANIE à l'intention des magistrats chargés de la supervision du processus électoral au niveau national, M. Draâ a rappelé que la préparation de la prochaine élection présidentielle se poursuit dans de «bonnes et sérieuses conditions», ajoutant que l'ANIE était la seule instance chargée de l'or-

ganisation et de la supervision de ces élections et qu'elle ne soutenait aucun candidat des cinq prétendants à la magistrature suprême du pays.

Il a ajouté que le recours à des méthodes innovantes et modernes basées sur l'outil informatique et les nouvelles technologies dans l'organisation des élections, permettra de «bloquer la voie à toute personne qui tentera de frauder», soulignant que les voix qui prétendent que «le régime en place soutient un candidat précis ou que l'ANIE favorise un candidat à un autre n'est qu'une illusion et cela relève du passé».

M. Draâ a, dans le même ordre d'idées, averti tout responsable, qu'il soit concerné d'une manière directe par l'organisation des élections ou dépendant d'autres départements, s'il soutient

un candidat bien précis ou tente de frauder, la justice se chargera de lui. Le même responsable a souligné que l'ANIE, qui fonctionne en toute transparence, suit minutieusement le déroulement de la campagne électorale pour assurer sa réussite et garantir le succès des meetings des candidats lors de leurs déplacements à travers les wilayas, précisant que c'est l'urne qui décidera qui sera le prochain président de la République.

En ce qui concerne la journée de formation à l'adresse des magistrats chargés de la supervision du processus électoral au niveau national, M. Draâ a déclaré qu'il s'agissait de la troisième formation organisée par l'ANIE après celles initiées à l'intention de ses coordinateurs et délégués de wilayas et des communes, et à l'étranger.

PRÉSIDENTIELLE 2019 : 19^e jour de la campagne électorale

Le candidat Belaid plaide pour le retour des cerveaux algériens au pays pour contribuer à son édification

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelaziz Belaid a appelé jeudi, depuis Constantine, à garantir des conditions favorables au retour au pays des cerveaux algériens émigrés pour contribuer à son édification.

S'exprimant lors d'un meeting animé à la maison de culture «Malek Haddad» dans le cadre de la campagne électorale, M. Belaid a indiqué que «l'édification d'un Etat algérien moderne est tributaire du développement de la recherche scientifique et la formation des cadres», ce qui exige, a-t-il dit, la conjugaison des efforts de tous pour atteindre cet objectif, en encourageant les compétences nationales établies à l'étranger à revenir en Algérie. Après avoir indiqué que son programme était focalisé sur la ressource humaine qui constituait un élément essentiel pour l'édification et le développement de tout Etat, le candidat

du Front El-Moustakbal s'est engagé à rompre avec toute pratique «obsolète» ayant contraint des millions de cadres à quitter le pays en quête d'une vie meilleure. «On ne peut aspirer au développement dans un pays où tout se vend et s'achète à l'Université et où les hommes du savoir ne sont pas respectés ni considérés», s'est-il indigné. «Plusieurs compétences nationales établies à l'étranger souhaitent retourner au pays et y travailler pour peu que toutes les conditions soient réunies», a-t-il fait savoir, proposant la conclusion d'accords avec ces derniers, dans un premier temps, notamment dans le secteur de la Santé pour superviser la formation des médecins en Algérie, une démarche à même d'épargner au pays les frais importants des missions à l'étranger». M. Belaid a critiqué, dans ce sens, le système de santé nationale «à l'origine de la souffrance

du malade et du médecin en raison de la négligence et de la mauvaise gestion», ajoutant qu'au lieu de dépenser des fonds dans la formation et la construction d'hôpitaux, l'Algérie a préféré construire une prison dans chaque wilaya.

Le candidat du Front El-Moustakbal a souligné, par ailleurs, la nécessité de recenser les jeunes décédés en tentant de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée en quête d'un meilleur avenir «en raison des politiques de l'ancien système».

Il a appelé les Algériens à saisir l'enjeu du 12 décembre qui marquera la «fin du cauchemar» imposé par la «bande» et à faire preuve de vigilance devant les «manœuvres» et «la campagne d'acharnement contre l'Algérie».

L'élection du 12 décembre est la seule solution pour sortir de la crise et «le peuple algérien ne doit pas attendre de solution des Etats européens

ou des pays du Golfe», a plaidé le prétendant à la magistrature suprême. S'engageant à ouvrir un «véritable» dialogue avec les différentes catégories pour trouver des solutions aux problèmes qui se sont accumulés, M. Belaid a promis de réunir toutes les conditions à même de permettre à chaque Algérien de vivre décemment dans son pays, en accordant un intérêt particulier aux catégories vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes aux besoins spécifiques. Après avoir salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité qui ont résisté durant la décennie noire et sauvé la République, le candidat à l'élection présidentielle a promis d'ouvrir un dialogue avec les catégories qui ont souffert des affres du terrorisme, dont les patriotes et les gardes communaux.

Benflis fustige «les corrompus qui ont saccagé le pays»

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Ali Benflis a fustigé, jeudi à Tébessa, «les corrompus qui ont saccagé le pays durant la dernière décennie», appelant à «se tourner vers l'avenir».

Lors d'un meeting populaire animé au Palais de la culture «Mohamed Chebouki» au 19^e jour de la campagne électorale, M. Benflis a dénoncé les pratiques exercées par «un groupe de corrompus qui ont détruit et saccagé l'Algérie et l'ont tirée vers le bas pendant la dernière décennie», indiquant que «les procès tenus ces derniers jours témoignent de l'ampleur du préjudice qu'ils ont causé». Le prétendant à la magistrature suprême a appelé les Algériens à «se tourner vers

l'avenir», promettant, s'il est élu président, de mobiliser les enfants intègres du pays qui serviront leur patrie et non leurs intérêts personnels.

Affirmant ne pas s'être porté candidat à la présidentielle «pour s'entraîner à la politique», M. Benflis a enchaîné être porteur d'un «projet politique et socioéconomique pour régler la crise et faire sortir l'Algérie de son passé douloureux et lui permettre d'aller de l'avant pour devenir un Etat fort et redoutable». Il a précisé que son projet a, entre autres, objectifs, d'instaurer un Etat avec des institutions légitimes, un président aux prérogatives bien définies et un parlement qui assure un rôle de contrôle, de libérer l'initiative

économique dans le cadre d'une économie de marché sociale, de prendre en charge les catégories vulnérables, d'examiner les revendications des différentes catégories de la société et de remettre l'Algérie sur les rails dans les prochaines années. Le candidat a affirmé que son projet était basé sur «un discours clair et sincère, loin des beaux discours», en s'engageant à ouvrir tous les dossiers pour améliorer la situation de l'Education et de la Santé ainsi que celle des autres corporations de la Fonction publique et à développer l'industrie pharmaceutique. Benflis a promis de prendre en charge le dossier de la femme, notamment la femme au foyer, en «en lui assurant

son droit à la richesse nationale», outre la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et l'institution d'un secrétariat d'Etat chargé de la formation et de l'enseignement de cette catégorie, tout en s'engageant à étudier le dossier du pouvoir d'achat des citoyens. Evoquant la situation locale, le prétendant à la magistrature suprême a rappelé que la wilaya a été parmi les premières à adhérer à la révolution nationale, sacrifiant plusieurs hommes et femmes pour la défense et la sauvegarde de la Nation», dont Larbi Tébessi, «leader et résistant qui croyait en l'Algérie et qui avait construit les écoles de l'Association des Oulémas musulmans dans la région».

Benflis promet des postes de responsabilité aux femmes et à la jeunesse

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre courant, Ali Benflis s'est engagé, jeudi depuis Constantine, à garantir aux femmes et aux jeunes l'accès aux postes de responsabilité. S'exprimant lors d'un meeting populaire animé à la salle Zénith (Constantine), M. Benflis a déploré la situation du pays qui a fait que «nos jeunes soient désespérés et ne pensent qu'à fuir le pays», s'engageant à accorder aux jeunes leurs droits à l'investissement, la gestion des services publics et d'accéder aux postes de responsabilité. A ce propos, le président du parti Talaie El Houry et a proposé de «réduire la condition d'âge exigée par la loi pour accéder aux postes de responsabilité au niveau des assemblées élues et les hautes instances, voir même la présidence de la République».

«Donner l'espoir aux jeunes, c'est garantir la stabilité et l'avenir de l'Algérie. Le pays ne saurait être édifié qu'avec la cohésion entre les jeunes», a-t-il mis en avant. Par ailleurs, le candidat a promis de «faciliter à la femme l'accès aux postes de responsabilité», du moment, a-t-il dit, «qu'aucun empêchement légal ou juridique n'existe sur cette question», s'engageant à œuvrer pour la réalisation de l'égalité homme-femme dans les droits et les devoirs, tout en accordant tout l'intérêt nécessaire à la femme au foyer. Soulignant que le pays était confronté à une «crise multilatérale», M. Benflis a dit être porteur d'un projet aux Algériens garantissant «la préservation du denier public et la distribution équitable de la richesse nationale entre les citoyens et les régions du

pays». Le président du parti Talaie El Houry a plaidé, dans ce cadre, pour l'édification d'un Etat «démocratique souverain dans le cadre des principes de l'Islam tel que prévu dans la Déclaration du 1^{er} Novembre», et ce à travers «une élection libre et transparente couronnée par l'élection d'un Président légitime». Le candidat s'engage à réformer le système de santé et à réhabiliter la famille éducative et à ouvrir les dossiers des différentes franges de la société. Evoquant les agents de police qui ont «été suspendus injustement de leur emploi et ayant fait l'objet de dispositions de justice en leur faveur mais sans être réintégrés dans leurs postes», le candidat a promis de «recouvrer les droits aux ayants-droit». Au volet local, M. Benflis a fustigé «la marginalisation et

l'injustice» dont est victime la wilaya et ses jeunes, promettant d'améliorer la situation à travers la mise sur pied de son programme d'urgence nationale. Par ailleurs, il a indiqué qu'il «restructurera toutes les cités pauvres et endommagées pour assurer une vie digne à leurs habitants. Tébessa est une wilaya «qui souffre de l'injustice», a-t-il estimé, dénonçant «la pauvreté» et la dégradation de la situation des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'habitat notamment dans cette région. M. Benflis a promis de mettre fin aux pratiques bureaucratiques dans l'objectif de réaliser des infrastructures et d'encourager l'investissement dans les domaines agricole, industriel et touristique, en accordant des crédits aux enfants de la wilaya.

Mihoubi s'engage à restituer à l'Histoire sa place dans le système scolaire

Le candidat aux élections présidentielles du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, s'est engagé jeudi depuis Sétif à restituer à l'Histoire sa place dans le système scolaire et culturel ainsi que dans les médias et la vie des familles algériennes.

Lors d'un meeting populaire animé dans le cadre du 19^e jour de la campagne électorale pour les prochaines présidentielles, Mihoubi a affirmé qu'il «suivra», s'il était élu président de la République, à conférer une «grande place à l'Histoire dans le système scolaire et culturel, dans les médias et dans la vie de la famille algérienne humble pour construire une génération fière de sa mémoire et de ses héros». M. Mihoubi

a ajouté que «le peuple doit être plus conscient et accorder davantage d'importance à l'Histoire qui revêt une grande valeur pour la préservation de la mémoire et asseoir la civilisation dans divers domaines». Il a également évoqué les potentialités économiques et industrielles de la région de Sétif qu'il a qualifiée de «modèle remarquable de développement et de modernité» ayant réussi à attirer les investisseurs, les producteurs et les investisseurs jouissant de la capacité d'innover et de concrétiser de projets complexes, et leur a promis «davantage de moyens et d'encouragement».

Dans le même contexte, le représentant du RND a considéré que l'ouverture de nouvelles

sociétés et la concrétisation de nouveaux investissements généreront des emplois pour les jeunes et des richesses en offrant aux jeunes plus d'opportunités de réussite loin de «solutions de raccourci» à l'instar du filet social.

«Les investissements véritables, a estimé Mihoubi, sont ceux qui génèrent des emplois aux jeunes surtout que la région et les wilayas avoisinantes renferment de grandes énergies de management de méga projets à la disposition desquelles il faut mettre en place les conditions opportunes loin de la bureaucratie, de la corruption et des pratiques négatives». Le candidat a promis à la région, en cas de son élection président de la

République, de multiples projets dont un grand hôpital répondant aux besoins de la population et un stade olympique qui sied à la réputation sportive de la région.

Il s'est aussi engagé à combattre le recours aux manœuvres pour accéder au logement social et à relever l'aide accordée par l'Etat au logement rural. Mihoubi a affirmé que son programme électoral était le «fruit d'efforts de jeunes algériens et est applicable sur le terrain», et s'est engagé à prononcer un discours annuel depuis le Parlement dans lequel il évoquera tout ce qui intéresserait les citoyens et à organiser des rencontres régulières avec toutes les catégories de la société.

Tebboune s'engage à Illizi à «résoudre tous les problèmes de développement» à l'extrême sud du pays

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, jeudi, à Illizi, à «régler tous les problèmes de développement des régions de l'extrême sud, à leur permettre de créer la richesse économique et à mettre un terme au problème du chômage».

Lors d'un meeting dans le cadre de sa campagne électorale, animée sous le slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», M.

Tebboune a indiqué que son programme électoral, qui compte 54 engagements, prévoit des

solutions à tous les problèmes de développement de la population des régions de l'extrême sud et leur permet de créer de la richesse économique hors hydrocarbures, particulièrement dans les secteurs de la santé, des ressources en eau, de l'agriculture, de l'emploi et du tourisme.

Dans ce cadre, le candidat à la présidentielle du 12 décembre a promis, s'il est élu président de la République, de créer des zones de libre-échange à Djanet et Bordj Omar Driss, tout en assurant la promotion du tourisme saharien,

d'en faire une source de richesse économique, de créer de nouveaux postes d'emploi, de procéder à un cadastre des terres dans ces régions et d'assurer leur mise en valeur.

Le prétendant à la magistrature suprême s'est également engagé à «créer» un institut spécialisé en agriculture saharienne à Illizi et à développer la filière de l'élevage camélin, à travers l'exportation de la viande caméline à l'étranger.

S'adressant aux jeunes, M. Tebboune a promis de créer une nouvelle banque pour accompagner

et appuyer les projets des jeunes et les projets des start-up, promettant, s'il est élu président de la République, d'accorder une seconde chance aux jeunes qui ont échoué dans leurs projets financés dans le cadre des mécanismes de soutien à l'emploi.

Après avoir mis l'accent sur l'impératif de préserver l'authenticité et le patrimoine de ces régions, il a appelé tous les citoyens à «protéger leur pays, en votant massivement» le 12 décembre prochain.

Tebboune s'engage à faire de Tamanrasset un pôle touristique international

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, jeudi depuis Tamanrasset, à faire de cette wilaya un pôle touristique international.

Animant un meeting au 19^e jour de sa campagne électorale placée sous le slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», M.

Tebboune s'est engagé, en cas de victoire, à «redonner à Tamanrasset la place qui lui sied et à en faire un pôle touristique international». Le

candidat a fait savoir que le programme qu'il propose pour relancer le tourisme dans cette wilaya du sud prévoyait le développement de plusieurs autres secteurs, dont la rénovation du réseau routier et l'ouverture de lignes ferroviaires reliant Tamanrasset aux autres wilayas et villes du pays. M. Tebboune a indiqué, en outre, avoir consacré un volet spécial de son programme au développement de la wilaya de Tamanrasset dans tous les secteurs, notamment la santé, l'agriculture et

l'investissement. Le prétendant à la magistrature suprême a également promis, en cas d'investiture, d'ériger le centre universitaire de Tamanrasset en Université nationale et d'ouvrir des écoles supérieures dans diverses spécialités, s'engageant, par ailleurs, à créer un banque chargée d'accompagner et de soutenir les projets de start-up, en donnant une seconde chance aux jeunes dont les projets, financés dans le cadre des mécanismes de soutien à l'emploi de jeunes, n'ont pas abouti.

Sur un autre registre, M. Tebboune a affirmé qu'il continuera à demander des comptes à la bande et à tout individu impliqué dans la dilapidation de l'argent du peuple. Après avoir salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la sauvegarde de la stabilité du pays, le candidat indépendant a appelé le peuple algérien à aller voter massivement le 12 décembre afin de préserver cette stabilité et l'unité du peuple.

CONSEIL DE LA NATION: Adoption à la majorité du projet de loi relative à l'organisation territoriale du pays

Les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité, jeudi soir lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 du février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays après l'introduction d'amendements sur 4 articles. Ces amendements concernent l'article 52 sexes stipulant l'annexion de trois communes (El Hadjira, El Alia et El Borma) à la wilaya de Touggourt et l'article 59 novies stipulant le maintien de la commune de Mansoura sous l'autorité de la wilaya de Ghardaïa vu sa proximité de cette dernière au lieu de la wilaya de El Menia (Join de 200 km). Il s'agit également d'un amendement dans la forme de l'article 55 portant sur la substitution du terme «ancienne wilaya» par «ex-wilaya» et de l'article 51 qui stipule l'annexion d'autres communes à la wilaya de Ghardaïa.

Dans ce cadre, le rapporteur de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, a souligné l'importance de ce projet de loi qui a été enrichi conformément aux préoccupations des membres du Conseil afin de renforcer la décentralisation et rapprocher l'administration des citoyens à travers la promotion de 10 circonscriptions administratives au rang de wilayas de pléines prérogatives en vue de redynamiser le développement national. Les membres du Conseil ont adopté, également, une résolution présentée par la même Commission, à travers laquelle les sénateurs ont salué la teneur de ce projet de loi visant le renforcement du développement et la prise en charge des habitants du Sud, estimant que ce texte de loi «constitue un véritable acquis au profit des citoyens de ces régions devant rapprocher l'administration du citoyen, booster le développement et créer la richesse». Les membres du Conseil ont appelé, via cette résolution, à «la prise en charge de la revendication relative à la création de wilayas à part entière dans les régions remplissant les conditions requises par les plans en vigueur dans le but de moderniser les territoires et répondre aux aspirations des citoyens». Ils ont, en outre, relevé l'importance de «créer des wilayas à part entière pour la concrétisation dans les plus brefs délais des revendications légitimes notamment les régions de «Deb Deb, Boussada, Metlili, Bougtob» et biens d'autres, exprimant le vœu de voir un intérêt particulier accordé à cette résolution par le président du Conseil de la Nation par intérim en coordination avec les Hautes autorités pour satisfaire les revendications populaires et promouvoir, par la même, la bonne gouvernance des collectivités locales, assurer un partage équitable des ressources et des richesses et améliorer les conditions de vie du citoyen Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a qualifié le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays adopté, d'«important acquis» devant redynamiser le développement et permettre d'opérer des réformes profondes et globales, notamment dans le Grand Sud.

Intervenant à l'issue de l'adoption par les membres du Conseil de la Nation du projet de loi complétant et modifiant la loi N 84-09 du 4 février 1984 relatif à l'organisation territoriale du pays, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil par intérim, Salah Goudjil, M. Dahmoune a précisé que «cette loi intervient au moment opportun et s'inscrit en droite ligne avec la dynamique sociopolitique que connaît le pays, une dynamique marquée par le changement et les réformes profondes», qualifiant cette loi de «décision historique» à même de contribuer à la réalisation du développement économique durable dans le pays.

Pour le ministre, cette loi, qui s'ajoute au décret présidentiel portant création de 44 circonscriptions administratives, devra changer complètement la situation au niveau local et permettra aux collectivités locales bénéficiaires de réaliser leur décollage escompté. Cet acquis renforcera également les efforts visant à concrétiser d'autres réalisations, a-t-il ajouté précisant que la feuille de route du développement local et de l'aménagement du territoire n'est qu'à son début et que toutes les régions du pays auront leur part de réforme et de développement.

Dans ce sens, il a affirmé que la réforme administrative sera consolidée par d'autres nouvelles lois.

Rappelant, à ce propos, la loi sur les collectivités territoriales, le code sur la fiscalité locale et les différentes lois relatives aux réformes politiques, M. Dahmoune a insisté sur l'impératif d'appuyer la décentralisation, de réaliser les processus de développement, de soutenir les compétences et de consolider les fondements de l'Etat de droit et de la démocratie élargie en vue d'aller de l'avant et booster, ainsi, le développement. Par ailleurs, le représentant du gouvernement a estimé que «la présidentielle 2019 constitue un tournant historique aspiré par tous afin de concrétiser le changement et de renforcer les réformes profondes. De son côté, le rapporteur de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, a considéré que cette loi «est un nouvel acquis devant concrétiser le nouveau découpage administratif dans le Grand Sud». Le même responsable a affirmé que la prochaine présidentielle «constitue également une occasion pour adresser un message de patriotisme à ceux qui veulent déstabiliser ce pays», saluant «toutes les réalisations accomplies grâce au Hirak populaire pacifique et à l'Armée nationale populaire (ANP)».

«C'est pour la première fois dans l'histoire du pays, que nous vivons une transition d'une ère de corruption à une autre d'éducation et de développement en faveur des générations montantes».

RÉUNION DU GOUVERNEMENT: Adoptions de plusieurs décrets exécutifs et de marchés en gré à gré simple concernant plusieurs secteurs

«Le Gouvernement, réuni mercredi 04 décembre 2019, sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a examiné et débattu des projets de décrets exécutifs, des exposés et des marchés en gré à gré simple concernant les secteurs de l'Intérieur, des Finances, des Affaires religieuses, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des Sports, de l'Habitat, du Commerce, des Ressources en eau, de la Santé et du Travail.

Premièrement: Le Gouvernement a entamé sa réunion par l'examen et l'adoption d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif N 18-300 du 26 novembre 2018 relatif à la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes, présenté par le ministre des Finances.

A ce titre, M. Bedoui a indiqué que la lutte contre la contrebande était une question nationale qui ne concerne pas uniquement le corps des douanes, se félicitant des réalisations majeures accomplies par les corps de sécurité dans notre pays en la matière.

Il a salué, également, le rôle majeur que jouent les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la lutte contre ce phénomène. Deuxièmement: Le Gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets exécutifs portant la réalisation de 69 CEM et 49 lycées, et l'annulation de projets de réalisation de 13 CEM et de 10 lycées.

Dans ce cadre, le ministre a décidé ce qui suit - Mise en place d'une commission interministérielle composée des ministères de l'Éducation, de l'Intérieur et de l'Habitat qui mènera, en coordination avec les wali, des visites d'inspection à l'ensemble de nouveaux établissements pour effectuer une évaluation globale de ces structures, cerner les lacunes, y remédier immédiatement et présenter un rapport détaillé à cet effet.

-Charger le ministre de l'Éducation de présenter un exposé, lors de la prochaine réunion du Gouvernement, sur les résultats de l'étude réalisée par l'Institut national des études sur l'Éducation concernant l'évaluation et l'analyse des résultats d'examen notamment les faibles résultats enregistrés au niveau de certains établissements et wilayas, outre les procédures et les mesures proposées pour traiter cette question.

Troisièmement: Le Gouvernement a examiné et adopté 06 projets de décret exécutif portant promotion de centres universitaires en universités, présentés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Il s'agit des centres universitaires des wilayas de Tamanrasset, Mila, Tissemilt, Tipaza, Ain Témouchent et Relizane.

Intervenant au terme



de l'adoption des projets de texte, le Premier ministre a indiqué que la promotion de ces centres universitaires en universités vient couronner les investissements conséquents débloqués par l'Etat en vue de les développer, ainsi que les efforts consentis par les staffs administratifs et pédagogiques de ces universités.

Le Premier ministre a mis en avant en particulier la promotion du centre universitaire de Tamanrasset qui encadre 8000 étudiants, ajoutant que cette mesure renforcera sa place d'université africaine par excellence, compte tenu de l'encadrement, les structures dont elle dispose outre les possibilités de son expansion.

Evoquant la place de l'université et de la recherche scientifique en général, le Premier ministre a appelé à ce que l'université s'acquitte de sa mission de centre de rayonnement scientifique et culturel et de catalyseur de développement économique. Dans ce cadre, le Premier ministre a ordonné ce qui suit: - Lancer une dynamique effective par l'entame de l'élaboration de la promotion de centres universitaires de Tindouf, Illizi, Naâma et El Bayadh en universités, dès la prochaine rentrée universitaire, et ce par l'association de tous les organismes et les secteurs concernés, notamment le Centre nationale d'études et d'analyses pour la population et le développement, -Mettre en place une stratégie intégrée érigent l'université et la Recherche scientifique en levier pour le développement de l'économie nationale, en focalisant sur l'ouverture de spécialités au diapason des besoins et des qualifications de chaque région, notamment au Sud et Hauts-plateaux, -Nécessité de moderniser et de développer l'université algérienne et de s'éloigner de la pure gestion administrative, en associant les

étudiants et les enseignants à cette opération, selon une approche participative et moderne, comme appliqué dans les plus prestigieuses universités dans le monde.

Quatrièmement: Le Gouvernement a entendu un exposé sur le projet de réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) mixte civile et militaire à Alger (Zeralda), d'une capacité d'accueil de 700 lits.

Intervenant au terme de l'exposé, le Premier ministre a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la décision de la réalisation de ce pôle sanitaire moderne et important pour la capitale et qui permet de promouvoir le niveau de la prise en charge sanitaire de nos citoyens conformément aux normes mondiales, d'autant plus que des équipes médicales mixtes de compétences nationales de haut niveau veilleront à son encadrement, affirmant que le Gouvernement a affecté les ressources financières nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Le Premier ministre a indiqué que ce CHU s'inscrivait également dans le cadre d'une approche nouvelle dans le domaine de l'exploitation des capacités nationales, par la conjugaison des moyens et des efforts entre la Santé civile et la Santé militaire au profit de nos citoyens, à travers l'établissement de pôles similaires à travers les différentes régions du pays.

Cinquièmement: Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Ressources en eau sur le Plan d'action de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) pour la période 2019-2021.

L'exposé a mis en évidence une importation améliorée enregistrée en matière de distribution de l'eau potable au profit des habitants de la wilaya d'Alger, les 57 communes de la wilaya étant alimen-

tées avec cette matière vitale 24/24H.

Suite à cet exposé, le Premier ministre s'est félicité des résultats réalisés par la SEAL en matière d'alimentation en eau potable, mettant en avant l'importance d'améliorer les prestations fournies aux citoyens selon les normes en vigueur à l'échelle internationale, avant d'affirmer l'acquisition par la Société nationale de l'expérience nécessaire devant lui permettre de prendre en charge totalement l'aspect lié à la gestion et l'exploiter pour améliorer ce service public à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Sixièmement: Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Finances concernant les mesures devant être prises pour réduire le déficit de la balance des paiements afin de sauvegarder les réserves de change du pays.

L'exposé a porté essentiellement sur la présentation des résultats des décisions prises par le Gouvernement à l'effet de réguler les importations et sauvegarder les réserves de changes du pays, notamment dans les domaines de l'importation des céréales et du transport maritime.

L'exposé a également fait état du parachèvement de l'élaboration du cahier des charges relatif à l'organisation de l'activité de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OIAIC) et de la finalisation du projet de décret exécutif portant création de l'Autorité de régulation du marché des produits alimentaires subventionnés.

Intervenant au terme de cet exposé, le Premier ministre a mis en avant les résultats réalisés suite aux décisions courageuses prises par le Gouvernement en matière de rationalisation des importations ayant permis d'économiser plus de 2 milliards USD à fin octobre dernier, un montant qui devrait atteindre 3 milliards USD fin 2019.

En conclusion, le Gouvernement a examiné et adopté des projets de marchés en gré à gré simple avec des entreprises publiques portant sur les secteurs de l'Intérieur, des Finances, des Affaires religieuses, de l'Habitat, de la Jeunesse et des sports et de la Santé.

TÉLÉCOMMUNICATIONS: Le câble sous-marin à fibre optique reliant l'Algérie à l'Espagne opérationnel

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, a procédé, jeudi à Valence (Espagne), à l'inauguration du système de câble sous-marin à fibre optique reliant le réseau de télécommunications national, à partir d'Oran et d'Alger, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence.

Le système de câble, appelé ORVAL/ALVAL, qui compte plus de 770 Km de fibre optique sous la mer et d'une capacité de 40 Terabit, est raccordé à la station d'El Djamilia à Alger, et aux deux nouvelles stations d'Oran et de Valence.

«Ce projet a été inscrit au titre du plan ORSEC, pour la sécurisation du réseau national de télécommunications, suite à l'incident l'ayant marqué en 2003, alors que l'Algérie disposait d'une seule voie internationale de télécommunications», a-t-on indiqué auprès d'Algérie Télécom Europe.

Le système permettra, au-delà de l'augmentation des capacités nationales en matière de bande-passante et de l'assurance de la pérennité de la connectivité internationale, d'assurer une diversification des points d'atterrissement par le raccordement au réseau espagnol, alors que le point de convergence de la quasi-totalité des systèmes sous-marins traversant la méditerranée et desservant les pays africains atterrisse à Marseille, en France, a-t-on expliqué. «Cette nouvelle voie est une garantie, en cas d'incident majeur, que le réseau national sera toujours connecté au monde», a-t-on fait valoir. Algérie Télécom Europe a souligné, qu'à la différence des systèmes auxquels l'Algérie est raccordée, soit le SEAMEW4 et plus récemment le MEDEX, le pré-



sent système ORVAL/ALVAL est «une infrastructure 100% algérienne, qui sera exploitée dans son intégralité par l'opérateur public national, à travers Algérie Télécom en Algérie et à travers Algérie Télécom Europe en Espagne».

Tout en renforçant les ressources nationales, le système est une opportunité pour l'opérateur national «de se positionner sur le marché international et s'engager sur la voie pour rejoindre les grands groupes de Télécommunications internationaux», a-t-on fait valoir.

«Le système de câble sous-marin à fibre optique reliant le réseau de télécommunications national, à partir d'Oran et d'Alger, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence, fournit une très importante capacité de transmission disponible

(jusqu'à 40 Terabit/s) pour l'Algérie (dont les besoins actuels ne dépassent pas les 1,2 Terabit/s)», a indiqué Mme Faraoun à la presse en marge de l'inauguration de ce système.

Il s'agit aussi du «premier système sous-marin construit et géré à 100% par l'Algérie, fournissant une totale indépendance au pays, en particulier avec la création d'Algérie Télécom Europe en Espagne», a-t-elle ajouté.

Le système ORVAL/ALVAL permet «une redondance par rapport aux systèmes existants utilisés par l'Algérie comme le système MEDEX (câble sous-marin, qui raccorde le réseau internet algérien de fibre optique au réseau international reliant les Etats-Unis d'Amérique à l'Asie par le Bassin méditerranéen), lancé en février

dernier», a-t-elle précisé. D'un coût de 27 millions de dollars, le nouveau système permettra de gérer efficacement le flux d'internet entrant et sortant de l'Algérie, le transfert de DATA tout en augmentant la vitesse et le flux d'informations vers l'Algérie mais aussi les capacités de connexion à domicile et dans les entreprises, a-t-elle relevé.

A travers cette réalisation dans le domaine de sécurisation des réseaux et augmentation des capacités de débit de l'internet, l'Algérie mobilise l'équivalent de 40 téraoctets qui représentent «environ 40 fois les besoins d'utilisation nationale, permettant ainsi au pays d'ambitionner de se positionner sur le marché européen et africain de commercialisation des services internet».

Lors de la présentation de ce système, il a été relevé que «toutes les phases techniques interconnectant le câble sous-marin en fibre optique avec les 3 stations d'Alger, Oran et Valence ont été effectuées avec succès».

Le directeur général du Groupe Télécom Algérie, dont dépend ATE, a indiqué que le système ALVAL/ORVAL sera mis en service commercial durant le premier trimestre de 2020, estimant à 2,5 millions d'euros le coût d'achat et d'équipement du siège d'Algérie Télécom Europe, installé au niveau de la zone industrielle de Valence.

CONTRATS DE PRÉ-EMPLOI: Vers l'intégration de plus de 370.000 fonctionnaires

Plus de 370.000 employés exerçant dans le cadre des contrats de pré-emploi seront intégrés, en plusieurs étapes, au sein des administrations publiques, a fait savoir, jeudi, le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil.

S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la présentation du projet de loi relatif au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, M.

Khoulil a indiqué que le Premier ministre «a donné des instructions pour la prise en charge de cette catégorie dans le cadre d'une approche globale entre la fonction publique et le secteur économique devant être couronnée par la titularisation de façon progressive de 374.304 employés de pré-emploi dans les administrations publiques».

Selon le ministre, l'opération d'intégration lancée le 1er novembre dernier est répartie en trois phases, la première concerne 160.000 employés ayant plus de 8 années d'ancienneté, la deuxième qui devrait être lancée en 2020 touchera 105.000 employés ayant de 3 à 8 années d'ancienneté, tandis que la troisième étape concernera 100.000 employés de moins de 3 années d'expérience qui seront titularisés en 2021.

Cet amendement contribuera à «réduire les délais de traitement des offres d'emploi de 21 à 5 jours au maximum en obligeant les employeurs à examiner toutes les exigences de l'emploi adressées par l'organe de placement compétent».

Il vise également à «améliorer la qualité des services et à assouplir les procédures notamment en matière de traitement des offres d'emploi dans des délais raisonnables», a-t-il précisé.

A ce titre, M. Khoulil a mis en exergue que la révision des dispositions de cette loi, notamment son article 14, s'inscrivait dans le cadre «d'une série de réformes législatives et réglementaires initiées par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale», affirmant, à ce propos, «l'attachement du secteur à mettre en place une stratégie de l'emploi fondée sur de nouveaux mécanismes et une vision prospective au service des jeunes».

De son côté, le rapporteur de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'APN, Miloud Delilil a affirmé que les amendements introduits dans ce texte de loi «témoignent de la réussite de l'expérience de médiation en matière de rapprochement entre l'offre et la demande sur l'emploi et de facilitation d'accès des jeunes à l'emploi selon des mécanismes efficaces et transparents».

La commission a, pour sa part, préconisé «la régularisation de la situation des jeunes qui ont acquis une expérience professionnelle et un haut niveau de compétence, et contribué à garantir l'encadrement et la modernisation des services publics, du fait qu'ils se trouvaient dans des conditions professionnelles inadéquates avec ces compétences, pour une durée de 10 ans pour certains et 15 ans pour d'autres».

Dans leurs interventions, les députés ont affirmé que cet amendement «intervient à un moment inadéquat».

Dans ce sens, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Hakim Berri s'est interrogé sur «l'utilité d'introduire cette modification au moment où l'Algérie se prépare à la tenue d'une Présidentielle».

Pour sa part, le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Slimane Saâdaoui a fustigé «la réduction, au titre de cet amendement, des délais de traitement des dossiers de demande d'emploi», estimant que «le problème résidait dans ces sociétés qui ne recrutent les travailleurs qu'un ans plus tard, citant l'exemple des sociétés pétrolières au Sud».

APB

M.Loukal rappelle en Egypte l'engagement de l'Algérie pour l'autonomie financière de l'UA

L'engagement ferme de l'Algérie pour l'autonomie financière de l'Union Africaine (UA), a été rappelé vendredi par le ministre des Finances, Mohamed Loukal, en Egypte, où il a participé à la réunion du Comité des quinze ministres des Finances de l'UA, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de la réunion du Comité (F15), dont l'Algérie est membre, tenue à Charm El Cheikh (Egypte), M.Loukal a

«rappelé l'engagement ferme et résolu de l'Algérie pour que soit garanti une autonomie financière à l'UA et faire aboutir la réforme institutionnelle de l'organisation», a précisé la même source.

Le ministre des Finances a également précisé que «seule l'autonomie financière de l'UA lui permettra la concrétisation du projet continentale de réalisation des objectifs de paix, de développement et d'intégration régionale, tels que définis dans

l'agenda de développement de l'Afrique 2063», souligne le communiqué.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des décisions de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union Africaine, relatives aux nouveaux mécanismes de financement du budget de l'Union, la réunion du Comité F15 a eu pour objectif «d'examiner et adopter des mesures opérationnelles à mettre en place pour assurer à cette or-

ganisation continentale l'autonomie de son financement», ajoute le ministère des Finances.

Dans le cadre de cette rencontre, «les ministres des Finances du Comité F15 ont échangé sur les voies et moyens devant permettre à cet organe de l'Union Africaine de mieux s'acquitter de ses fonctions en matière d'opérationnalisation des réformes financières et budgétaires de notre Organisation panafricaine».

EDUCATION NATIONALE: Des mesures prises en réponse aux revendications des professeurs de cycle primaire

Le ministère de l'Education nationale a pris une série de mesures en réponse aux revendications soulevées par les professeurs d'enseignement primaire (PEP), relatives aux volets pédagogique et socioprofessionnelles.

Le ministère «n'a ménagé aucun effort pour écouter les PEP et interagir avec eux en matière d'amélioration et facilitation de l'action pédagogique», selon un communiqué de la tutelle, indiquant que l'application des dispositions du décret présidentiel 14-266 de 2014 «requiert la modification et la complétion des dispositions du décret exécutif N° 08-315 d'octobre 2008 relatif aux personnels du secteur de l'Education».

Il s'agit de mettre seulement «des dernières retouches» sur ce projet devant entrer en vigueur au plus tard le 31 mars 2020, a affirmé le ministère.

Concernant l'unification des fiches pédagogiques, le ministère de l'Education a

rappelé que «des équipes nationales spécialisées sont en cours de composition pour élaborer des fiches pour tous les niveaux d'enseignement en vertu d'une circulaire rendue publique le 2 décembre courant, des équipes qui seront supervisées par le Centre national des documents pédagogiques (CNDP), et encadrées par le Conseil national des programmes (CNP), l'Inspection générale de pédagogie (IGP) et la Direction de l'enseignement fondamental». Les fiches en question devraient être exploitables, sur la plateforme numérique de l'Education nationale, à compter de février 2020».

«Il est possible pour les PEP d'élaborer des fiches informatisées à adapter bien entendu aux spécificités de chaque groupe pédagogique», ajoute la même source, précisant que «nombre de fiches de remédiation seront disponibles sur la plateforme numérique à partir du 5 janvier 2020». De surcroît, le ministère s'attèlera à «rembourser les ensei-

gnants ayant dispensé, en dehors des heures officielles, des cours de soutien aux élèves souhaitant perfectionner leurs compétences notamment ceux de fin de cycle primaire».

Par ailleurs, le département de l'Education nationale a fait état de «la régularisation de la situation des professeurs formateurs en continuant à adopter le système de promotion automatique aux grades de professeur principal et professeur formateur dans les trois paliers d'enseignement». Parmi les mesures prises au profit des enseignants, la tutelle a promis de procéder à «la régularisation de la situation des professeurs n'ayant pas finalisé leur formation en 2008 et 2012, et celle des professeurs adhérant aux grades en voie de disparition». Quant aux revendications portant révision des programmes et curricula, et allègement du cartable, l'Education nationale annonce l'organisation d'une «large consultation» en y associant tous les membres de la famille éducative.

J U S T I C E

L'homme d'affaires Hassane Larbaoui auditionné

Le juge du tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a auditionné, jeudi, l'homme d'affaires, Hassan Larbaoui (propriétaire de KIA), au terme de la deuxième jour du procès de plusieurs responsables, ex-cadres et hommes d'affaires accusés de corruption dans l'affaire du dossier de montage automobile. M. Larbaoui a nié les charges retenues contre lui, notamment celles relatives à la dilapidation de deniers publics causant des pertes au Trésor public s'élevant à 29 milliards DA. L'accusé est poursuivi pour bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat concernant l'usine de montage automobile, et pour délit de modification des prix et de transfert de fonds issus de la criminalité. En réponse aux questions du juge sur les objectifs escomptés à travers son projet de montage de voitures "KIA", M. Larbaoui a affirmé que le véritable objectif était de développer le secteur automobile en Algérie en parvenant à la fabrication effective de véhicules, un projet qui devait offrir 5000 postes d'emploi direct et créer quelque 1000 entreprises de sous-traitance. L'accusé affirme également s'être engagé devant le ministère de l'Industrie à lancer l'opération de fabrication en 2020 sans avoir à recourir à la devise, précisant qu'un tel projet nécessitait 16 milliards DA. Interrogé par le juge s'il avait rencontré des difficultés concernant ce dossier, l'homme d'affaire, propriétaire de 12 sociétés, a précisé que "la pression nous a accompagné depuis le dépôt du dossier de ce projet au point où les Coréens (partenaire étranger) adressaient régulièrement des correspondances aux différents départements en vue d'accélérer les procédures d'accord de ce projet au mieux de l'économie nationale". L'homme d'affaires a reconnu être propriétaire de plusieurs biens, dont une villa à Hydra d'une valeur de 60 milliards de centimes, qu'il a acquis par crédit de la banque Gulf Bank Algeria, soulignant qu'il exerce le métier d'importation de véhicules en tant que concessionnaire agréé pour 7 marques et qu'il ne connaissait ni Youcef Yousfi ni Abdeslem Bouchouareb. Appelé à la barre, le juge a auditionné l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda qui a réitéré n'avoir aucune relation avec l'homme d'affaires Larbaoui qui lui a connu récemment, ajoutant que le poste qu'il a occupé pendant trois mois "ne lui a pas permis de connaître tous les responsables et les cadres du ministère" et que les dossiers relatifs aux décisions d'octroi "lui parvenaient prêts et il procède uniquement à leur signature". Plutôt, le juge a interrogé l'homme d'affaire Mohamed Bairi qui a nié en bloc avoir reçu des avantages et des exonérations fiscales, arguant qu'il aurait dû être le premier opérateur à obtenir un agrément car c'est son métier. D'ailleurs, le juge a interrogé encore sur les raisons pour lesquelles il n'a pas été inclus sur la liste des opérateurs agréés, a-t-il ajouté.

Répondant à une question sur la source de ses biens, l'homme d'affaires a indiqué qu'il exerce dans le domaine de l'importation depuis 30 années et que 80% de ses biens déclarés proviennent de l'héritage familial. Le prévenu a fait état de "dettes en suspens relatives aux projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAO) d'une valeur de 84 milliards de centimes". La deuxième journée du procès avait été marquée par l'audition de l'homme d'affaires Ahmed Mazouz qui a répondu aux accusations portées contre lui concernant "les indus avantages accordés par l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, dans le cadre de son projet de montage automobile".

Face à ces accusations, l'homme d'affaire a réjeté, en bloc, les charges qui lui sont reprochées, arguant que tous les projets dont il a bénéficié étaient conformes au cadre juridique. Après avoir entendu ses déclarations, Mazouz a été confronté à Ouyahia et Yousfi. Au début, il a été question de l'infraction à la loi relevée dans l'attribution du projet de montage automobile à Mazouz, sans répondre à plusieurs conditions dont celle du partenaire étranger et le différend enregistré entre Ouyahia et Yousfi autour de cette condition, ainsi que son obtention d'indus avantages et de décisions techniques, basées sur des dossiers vides ayant entraîné d'importantes pertes au trésor public.

A ce propos, Ouyahia a expliqué que les décisions techniques émises dans le cadre de ce projet relevaient du ministère de l'Industrie et qu'il n'était pas habilité à intervenir, ajoutant qu'il avait émis seulement un avis sur la possibilité de supprimer la condition du partenaire étranger dans le domaine du montage automobile, niant, également, l'existence de tout différend avec Yousfi. Yousfi a reconnu, par contre, l'existence d'un différend avec Ouyahia sur la question de la dispense de Mazouz de la condition du partenaire étranger en vue d'approuver le projet de montage automobile, précisant, en outre, que le ministère de l'Industrie "avait rejeté, au début, le projet de Mazouz, car ayant relevé plusieurs lacunes". En deuxième partie de l'interrogatoire, les questions adressées par le juge à l'homme d'affaires Mazouz, ont porté sur les financements occultes de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et la somme de 39 milliards de centimes qu'il aurait remise à l'homme d'affaires Ali Haddad, l'accusé a dit "ignorer les procédures légales en vigueur en matière de financement de la campagne électorale", sans nier avoir donné cette somme.

Procès d'anciens responsables et hommes d'affaires au Tribunal de Sidi M'hamed 2^e journée d'auditions

Le procès d'anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile a repris jeudi au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), pour la deuxième journée consécutive.

Lors de l'audience de mercredi, le juge a procédé à l'interrogatoire des prévenus, décidant la poursuite du procès, même après le retrait du Collectif de défense. L'audience de la matinée de mercredi a été marquée par l'audition des deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. Celle de l'après-midi a vu l'interrogatoire des anciens ministres Youcef Yousfi, Abdelghani Zaalane et Mahdjoub Bedda, ainsi que de l'ancien wali de Boumerdes, Yamina Zerhouni, qui ont tous nié en bloc les charges retenues contre eux. Le juge a interrogé, également, un nombre de cadres, notamment du ministère de l'Industrie, en tant que représentants des personnes morales accusées dans l'affaire des usines d'automobiles qui, à leur tour, ont nié les charges qui leur sont reprochées.



Mazouz interrogé et confronté aux anciens responsables

Le procès de plusieurs anciens responsables, cadres et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile s'est poursuivi jeudi au Tribunal de Sidi M'hamed, par l'interrogatoire de l'homme d'affaire, Ahmed Mazouz, qui a été confronté à d'anciens responsables au sujet de son projet de montage automobile et "ses financements occultes" de la campagne électorale de l'ex-président, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de cette deuxième journée du procès, le juge a interrogé Mazouz sur "les indus avantages accordés par l'ex-Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, dans le cadre de son projet de montage automobile". Le juge a insisté sur ces avantages dont les autorisations exceptionnelles dont a bénéficié Mazouz pour lancer son activité de montage automobile, avant la signature du cahier de charges y affèrent, outre l'obtention injustifiée (népotisme) de certificats de conformité aux activités", sa "dispense de l'obligation du partenaire étranger dans le dossier de montage automobile" et son "exonération des tarifs douaniers, avant la parution du décret relatif à ces exonérations".

Face à ces accusations, l'homme d'affaire a nié, en bloc, les charges qui lui sont re-

prochées, arguant que tous les projets dont il a bénéficié étaient conformes au cadre juridique. Après avoir entendu ses déclarations, Mazouz a été confronté à Ouyahia et Yousfi. Au début, il a été question de l'infraction à la loi relevée dans l'attribution du projet de montage automobile à Mazouz, sans répondre à plusieurs conditions dont celle du partenaire étranger et le différend enregistré entre Ouyahia et Yousfi autour de cette condition, ainsi que son obtention d'indus avantages et de décisions techniques, basées sur des dossiers vides ayant entraîné d'importantes pertes au trésor public. A ce propos, Ouyahia a expliqué que les décisions techniques émises dans le cadre de ce projet relevaient du ministère de l'Industrie et qu'il n'était pas habilité à intervenir, ajoutant qu'il avait émis seulement un avis sur la possibilité de supprimer la condition du partenaire étranger dans le domaine du montage automobile, niant, également, l'existence de tout différend avec Yousfi.

Yousfi a reconnu, par contre, l'existence d'un différend avec Ouyahia sur la question de la dispense de Mazouz de la condition du partenaire étranger en vue d'approuver le projet de montage automobile, précisant, en outre, que le ministère de l'Industrie "avait rejeté, au début, le projet de Mazouz, car ayant relevé plusieurs lacunes". En

deuxième partie de l'interrogatoire, les questions adressées par le juge à l'homme d'affaire Mazouz, ont porté sur les financements occultes de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et la somme de 39 milliards de centimes qu'il aurait remise à l'homme d'affaires Ali Haddad, l'accusé a dit "ignorer les procédures légales en vigueur en matière de financement de la campagne électorale", sans nier avoir donné cette somme.

Le juge a interrogé Mazouz sur un compte bancaire en son nom, dont le solde est de 493 milliards de centimes, le questionnant sur l'origine de ses fonds, ainsi que les nombreux biens immobiliers qu'il possède à Alger. M. Mazouz a répondu que sa fortune dépassait cette somme, une fortune amassée, selon lui, durant de longues années d'activité dans les domaines du commerce et des affaires.

Le juge a ensuite interrogé Fares Sellal, le fils de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal sur sa participation aux projets réalisés par Mazouz, et des hauts postes de responsabilité qu'il a occupés, en si peu de temps, au sein du Groupe Mazouz, sans apporter de contributions financières. L'accusé a nié en bloc les charges qui lui sont reprochées. Ensuite, le juge a décidé de lever l'audience durant une heure et demi, pour la reprendre dans l'après-midi.

L'homme d'affaires Bairi auditionné par le juge

Le juge du Tribunal de Sidi M'hamed a auditionné, jeudi après-midi, l'homme d'affaires Mohamed Bairi, accusé dans des affaires de corruption liées essentiellement à l'activité de montage automobile, et qui a nié catégoriquement "avoir bénéficié d'avantages quelconques et d'exonérations fiscales".

En réponse au chef d'accusation de dilapidation de 11.000 milliards de centimes dans le dossier du montage automobile, Bairi a déclaré "n'avoir jamais entendu parler de ce chiffre", précisant "avoir tenu à installer une usine temporaire, employant 450 salariés, à Bouira en attendant l'acceptation de son dossier d'établissement d'une usine à Ouled Haddadj". Après avoir rappelé que son usine "avait sorti en l'espace de trois (3) ans 459 véhicules", l'accusé a estimé "être un enfant du secteur" étant donné que sa famille active, depuis 1920, dans le commerce et les matériaux de construction.

Niant en bloc avoir reçu des avantages en rapport avec cette usine, l'homme d'affaires a dit qu'il aurait dû être le premier opérateur à obtenir un agrément car c'est son métier.

"D'ailleurs, je m'interroge encore sur les raisons pour lesquelles je n'ai pas été inclus sur

la liste des opérateurs agréés", a-t-il ajouté.

Interrogé sur la concession à son profit d'un terrain en 2016, Bairi a rétorqué que ce terrain qu'il n'avait pas sollicité était "inadapté" et qu'il avait demandé plutôt un foncier dans la région d'Ouled Haddadj, lequel lui a été refusé.

"Je n'ai jamais sollicité l'ex-wali Zerhouni ni quiconque d'autre pour obtenir un terrain à Bouira ou à Boumerdes.

J'ai déposé mon dossier en tant qu'investisseur mais je n'ai jamais demandé un terrain agricole", a-t-il allégué.

Réagissant à cette accusation, il a déclaré "si j'avais su qu'investir dans mon pays pouvait me conduire en prison, je me serais abstenu", ce à quoi le juge a rétorqué que "l'investissement est régi par des lois" bien précises. Et d'enchaîner en l'interrogeant sur les pertes occasionnées au Trésor public de montants de 772 millions de DA et de 720 millions de DA en raison de la mauvaise exploitation de ce terrain. Dans sa réponse, Bairi a soutenu qu'il n'avait pas "exigé" de lieu précis pour investir et qu'à ce jour, il n'avait pas reçu de permis de construire relatif à ce projet, reconnaissant néanmoins avoir pris connaissance de ces deux

chiffres à travers une étude comparative réalisée par des parties qu'il n'a pas nommées. Précisant avoir signé, le 5 mars 2018, le cahier de charges relatif à la réalisation de cette usine, il a affirmé n'avoir pas reçu, à ce jour, de réponse de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Les déclarations de l'accusé ont été conformes à celles du témoin Brahimi Ghania, représentant de l'Inspection des impôts d'Alger-est, qui a fait savoir que M. Bairi "n'a jamais bénéficié d'avantages fiscaux", ajoutant qu'il n'avait pas de dette fiscale et qu'il a toujours respecté ses engagements en la matière.

Demandant la parole, le prévenu a fait état de "dettes en suspens relatives aux projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAO) d'une valeur de 84 milliards de centimes".

Rappelant qu'il exerce dans le domaine de l'importation depuis 30 années, il a tenu à préciser que 80% de ses biens déclarés proviennent de l'héritage familial. Appelé en tant que témoin, l'ex wali de Boumerdes Yamina Zerhouni a fait savoir que le terrain de Boumerdes avait été transféré du temps de

l'ancien wali et que Bairi avait été notifié de l'approbation.

Soulignant, à ce propos, que "le dossier Bairi a été traité au temps du wali qui m'a précédé", elle a précisé qu'elle "avait donné la priorité aux dossiers approuvés, et que d'autres dossiers avaient été annulés après étude et vérification".

"Le dossier Bairi m'avait été présenté par la directrice de l'industrie de la wilaya de Boumerdes, Mme Safia Belhout, oui monsieur le juge elle était présente et tout s'est passé en sa présence.

Et Dans le souci de préserver le service public, j'ai du traité tous les dossiers en instance, par la validation ou le rejet pour non conformité au cahier de charges et à la loi", a-t-elle déclaré.

Rétorquant à ces déclarations, la directrice de l'industrie de la wilaya de Boumerdes Safia Belhout a affirmé qu'elle n'était pas à son poste lors de l'examen du dossier Bairi par la Direction générale du domaine national, car elle était en formation en Chine, reconnaissant n'avoir pas pris connaissance du dossier mais qu'elle était membre de la commission qui avait validé le dossier du temps du wali ayant précédé Mme Zerhouni.

GHARDAÏA:

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de câbles téléphoniques

Une bande spécialisée dans le vol de fils et câbles en cuivre des réseaux téléphoniques a été démantelée par les services de Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Gharadaïa, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de cette institution.

Suite à des vols récurrents de câbles et fils sur le réseau téléphonique, commis dans plusieurs quartiers de Gharadaïa, les services de Sûreté de wilaya ont été saisis pour mener des enquêtes ayant permis, sous la supervision du parquet général de Gharadaïa et avec l'appui de caméras de surveillances et des indications de citoyens, l'interpellation de deux individus à bord de leur véhicule dans un barrage fixe à l'entrée nord de la ville. Les poli-



Les policiers ont découvert dans le véhicule, outre des câbles et fils en cuivre de réseaux téléphoniques volés,

divers outils utilisés pour couper les fils, ainsi que des tenues de travail servant à se faire passer pour des agents de maintenance de téléphonie.

Lors de l'enquête préliminaire, les mis en cause ont avoué avoir commis plusieurs opérations de vol en compagnie d'un autre individu qui a été également arrêté.

Présentés devant le juge instructeur, les trois mis en cause (21 à 53 ans) ont été placés sous mandat dépôt.

EL TARF:

Saisie de 200.000 DA en faux billets à Ain Assel

Pas moins de 200.000 DA en faux billets ont été saisis dans la commune d'Ain Assel (El Tarf) chez trois (03) individus, a indiqué jeudi le chargé de la communication à la gendarmerie nationale le commandant Fateh Rahmouni.

Agissant sur information faisant état de ce trafic, les services de la gendarmerie ont dressé un barrage sur un tronçon de la RN 44, au niveau du carrefour d'Oued Hout, a précisé le commandant Rahmouni, soulignant que la fouille du véhicule à bord duquel se trouvaient les trois (03) individus, a permis de mettre la main sur 200.000 DA de faux billets en coupures de 1000 DA. Les présumés coupables, âgés entre 19 et 38 ans, ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Kala pour «association de malfaiteurs» et «faux et usage de faux», a-t-il précisé, relevant que l'un des trois mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, alors que les deux autres ont été mis sous contrôle judiciaire. Le véhicule ayant servi au transport de faux billets a été saisi, a-t-on indiqué.

SENSIBILISATION AUX RISQUES DES INTOXICATIONS AU GAZ À DJELFA : Plus de 50 sorties au niveau des écoles et des espaces publics

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Djelfa a réalisé plus de 50 sorties, au niveau d'établissements éducatifs et d'espaces publics de la wilaya, au titre des efforts de sensibilisation aux risques liés aux intoxications au gaz, a-t-on appris, jeudi, auprès de la chargée de la communication auprès de l'entreprise, Radia Bencherif.

Cette opération, lancée début octobre dernier, a ciblé près de 10.000 élèves (tous cycles confondus), à travers la totalité des communes de la wilaya, a-t-elle souligné. La responsable a signalé la distribution, au cours de ces sorties, de dépliants et brochures d'informations sur le sujet, outre l'organisation d'activités permettant une meilleure perception du message par les élèves, sensés à leur tour transmettre le message aux parents. Ces sorties de terrain ont, également, ciblé nombre d'espaces publics (entre jardins publics et places publiques), où moult conseils et instructions ont été prodigués aux citoyens, aux fins de prévenir les risques, parfois mortels, liés au gaz.

Mme.Bencherif a, également, fait part de l'organisation d'une opération «porte à porte», pour un meilleur rapprochement des citoyens, outre la mise à contribution de la Radio locale, dans cette campagne de sensibilisation, ayant également ciblé les centres de formation professionnelle de la wilaya et l'Institut de formation paramédicale.

PORT D'ORAN:

Saisie de 1,7 kilo de cocaïne

Une quantité de 1,7 kilogramme de cocaïne a été saisie jeudi au niveau du port d'Oran par les services de la police, a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire. La quantité de drogue dure a été saisie à bord d'un navire commercial et en milieu d'une cargaison de fruits importés, provenant d'Amérique latine, a-t-on précisé. La fouille de la cargaison en question se poursuit, selon la même source, indiquant qu'une enquête a été ouverte sur cette affaire.

APS

BOUIRA:

Des employés de l'AGFW réclament le départ du directeur de l'agence locale

Des dizaines d'employés de l'agence foncière de la wilaya (AGFW) de Bouira ont organisé jeudi un sit-in de protestation devant le siège de leur direction pour exiger le départ du directeur qu'ils accusent de «mauvaise gestion», a-t-on constaté. Rassemblés devant le siège de la direction, les employés de l'agence brandissaient des pancartes portant des slogans appelant au départ de leur directeur par intérim, Mohamed Koraïchi, accusé de «mauvaise gestion». «L'agence est au bord de la faillite, le directeur gère d'une manière catastrophique la boîte, nous sommes victimes de ses attitudes, nous voulons qu'il parte», a confié à l'APS un groupe d'employés. Selon d'autres administrateurs, l'agence foncière de la wilaya de Bouira endure des difficultés financières, estimant que «la gestion

actuelle ne va pas redresser la situation et elle menace l'avenir de l'agence». Outre la mauvaise gestion, les employés protestent également contre la «dégradation» de leurs conditions socio-professionnelles et contre «les décisions arbitraires» prises à leur encontre par le directeur intérimaire.

«Le responsable de l'Agence promet des éléments incompétents à la tête des services et sanctionne comme il veut.

Quant à nous, nous ne demandons que nos droits à un reclassement juste et une bonne gestion de l'agence», ont-ils dit. En réaction à ce mouvement de protestation qui dure depuis son arrivée à la tête de l'agence, le directeur intérimaire, M. Koraïchi a démenti les accusations proférées à son encontre.

«Celui ou ceux qui m'accusent de

mauvaise gestion je les poursuivrais en justice. J'ai déjà déposé plainte contre quatre employés qui tentent à chaque fois de semer l'anarchie au sein de l'agence, la justice tranchera sur ça», a expliqué M. Koraïchi. Quant au sujet lié aux difficultés financières, le même responsable a assuré que son agence se portait bien financièrement, tout en expliquant que le conseil d'administration, tenu il y a près de 20 jours, avait adopté et validé un bilan positif.

Auparavant, M. Koraïchi avait dénoncé des «dépassements» du chef de la section syndicale de l'Agence qui, a-t-il dit, «a tenté plusieurs fois de perturber les chantiers et les projets de l'agence, notamment celui des 26 logements promotionnels aidés d'Ain Bessam (Ouest de Bouira) et celui des 150 unités LPA de Bouira».

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

5 morts et 8 blessés ces dernières 24 h

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et huit (8) autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique jeudi un bilan des services de la Protection civile.

D'autre part, un ouvrier est décédé à Boumerdes suite à un glissement de terrain qui s'est produit au cours de travaux de réalisation de canalisations d'eaux usées au lieu-dit Ouled Brahim, dans la commune de Hamadi. L'intervention des éléments de la Protection civile a permis de sau-

ver un autre travailleur sur place. Les unités de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, pour porter secours à 34 personnes (33 à Blida et 1 à M'sila) incommodées par le monoxyde de carbone dégagé par appareils de chauffage utilisés à l'intérieur d'habitations.

Les secours de la Protection civile ont procédé, en outre, au pompage d'eaux pluviales au niveau de 20 habitations et de 2 écoles dans la wilaya de Relizane, suite aux chutes de pluie enregistrées à travers les communes de Illal, Oued Djemaa et Bel Assel.



ORAN:

Démantèlement d'un réseau criminel de falsification de dossiers de visas

Les policiers ont réussi dernièrement, dans la wilaya d'Oran, à démanteler un réseau de falsification de dossiers de visas, a-t-on appris jeudi de la sûreté de wilaya.

La section chargée de l'atteinte aux biens relevant de la brigade criminelle du service de wilaya de la police judiciaire, qui a mis la main sur le réseau de crime organisé composé de six personnes dont deux recherchés, a opéré également la saisie de matériel utilisé dans la falsification des dossiers administratifs et des cachets contrefaits de sociétés et entreprises

publiques et privées, a indiqué le lieutenant de police, Touati Mohamed dans une déclaration à la presse. L'opération a eu lieu suite à une plainte déposée par une victime contre le propriétaire d'un bureau d'assurances voyage à Oran au sujet d'un faux certificat d'assurance et l'enquête des éléments de la brigade a abouti à l'arrestation du mis en cause en possession de 4 cachets contrefaits et de documents administratifs suspects

La perquisition du domicile du prévenu a permis de découvrir un

ensemble de documents administratifs falsifiés, deux cachets secs et un outil informatique, a-t-on fait savoir, signalant que les autres éléments du réseau ont été arrêtés en possession d'un cachet imité et des dossiers administratifs falsifiés.

Le réseau confectionne des dossiers falsifiés pour obtenir des visas européens moyennant des sommes d'argent considérables, a-t-on expliqué, indiquant qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les personnes arrêtées qui seront déférées devant la justice.

NAUFRAGE D'UN BATEAU DE MIGRANTS AU LARGE DE LA MAURITANIE : Le bilan passe à plus de 63 morts



Quelque 63 migrants africains sont morts noyés au large de la Mauritanie en tentant de gagner l'Europe, dans le pire naufrage en 2019 sur la route des migrations longeant la côte Atlantique.

Un précédent bilan faisait état de 58 morts. Mais cinq nouveaux corps ont été rejetés par la mer jeudi au lendemain du désastre, portant le nombre des victimes à 63, selon une source sécuritaire.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a, quant à elle, fait état de 62 décès. Le naufrage survenu mercredi est le plus meurtrier cette année sur cette route, selon l'OIM.

Le groupe de 150 à 180 personnes, dont des femmes et surtout des jeunes de 20 à 30 ans, s'était embarqué le 27 novembre en Gambie, à bord d'une pirogue à moteur, selon les informations concordantes de l'OIM et des autorités mauritaniennes.

Il se dirigeait vers les Canaries, archipel espagnol, et porte d'entrée potentielle en Europe. «Ils n'avaient plus d'essence, ils ont voulu se rapprocher de la Mauritanie et ont heurté un rocher», a relaté la porte-parole de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest, Florence Kim.

La mort de ce groupe - des Gambiens dans la très grande majorité, selon leur capitale - après une semaine en mer à bord de ce que les Mauritaniens ont décrit comme une embarcation de fortune est un rappel de plus des risques que prennent des milliers d'Africains pour tenter de rallier l'Europe pour un mélange de raisons économiques, sociales ou politiques, et du coût humain de ces migrations.

Près de 25.000 personnes sont mortes depuis janvier 2014 en tentant de rejoindre l'Europe, a indiqué l'OIM.

La grande majorité (19.154) ont péri en Méditerranée sur les principales routes d'accès au continent européen.

Mais plus de 480 ont aussi perdu la vie sur la route d'Afrique de l'Ouest, dont environ 160 en 2019.

MAROC:

Saisie de plus de 5 tonnes de résine de cannabis

Les services de sécurité de la ville marocaine de Nador (Nord-Est) ont procédé à la saisie jeudi, de 5,07 tonnes de résine de cannabis dissimulées dans 169 grands paquets, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

Ces quantités de drogue ont été saisies à bord d'une voiture utilitaire immatriculée au Maroc au niveau de la Rocade de Nador après une opération de poursuite par la police judiciaire, a indiqué la même source, ajoutant que le conducteur a pris la fuite et que les recherches sont en cours pour l'arrêter.

Une enquête judiciaire a été ouverte sous la supervision du parquet compétent pour identifier tous les complices dans cette affaire.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre les réseaux criminels s'activant dans le trafic international de drogue, conclut le communiqué.

RUSSIE:

56 ours blancs aux abords d'un village en quête de nourriture

Cinquante-six ours polaires se sont rassemblés aux abords d'un village de Tchoukotka, dans l'extrême nord-est de la Russie, en quête de nourriture devenue rare à cause du retard de la formation de la banquise, rapportent des médias locaux.

Selon les médias russes et l'organisation environnementale WWF, 56 ours se trouvent actuellement près du village de Ryrkaipii, la glace sur la mer n'étant pas assez solide pour leur permettre de partir en chasse, conséquence a priori du changement climatique.

Avec l'arrivée des bêtes, les villageois ont disposé à bonne distance du village des cadavres de morses pour nourrir les plantigrades.

«Avec d'autres organisations, nous avons créé ce point d'alimentation avec des corps de morses qu'on a rassemblés le long de la côte, et les ours mangent», a expliqué, vendredi, à l'agence Ria Novosti Tatiana Minenko, responsable de la «Patrouille ursidé», une association locale.

Mais selon elle, du fait du grand nombre d'individus, les mâles cherchent à accaparer la nourriture, repoussant femelles et petits.

D'après Mme Minenko, la présence en nombre des ours n'est plus un phénomène exceptionnel car depuis des années, la banquise se forme tardivement, un des effets du changement climatique.

«Tant qu'il n'y aura pas de grand



gel, la mer ne va pas être prise par les glaces et les ours resteront sur la côte», a-t-elle dit. Selon les services météorologiques, interrogés par Ria Novosti, la chute des températures dans cette région est attendue samedi, et la banquise devrait se solidifier à partir du 11 décembre. Dans l'Arctique comme dans l'Antarctique, la fonte des glaces

s'est accélérée ces dernières décennies, entraînant un recul de la banquise et de la calotte glacière et un changement de l'habitat des espèces animales de ces régions.

En conséquence, des ours polaires s'aventurent plus souvent près de villages ou villes du Grand nord russe, en quête de nourriture.

ETATS-UNIS:

Coup de filet contre le gang des «Latin Kings» aux Etats-Unis

La police américaine a inculpé jeudi une soixantaine de membres présumés du gang des «Latin Kings», présenté comme l'un des plus puissants au monde, dans le cadre d'un coup de filet dans la région de Boston ayant mobilisé plus de 500 agents.

Après quatre ans d'enquête, le procureur fédéral du Massachusetts Andrew Lelling a annoncé avoir inculpé 62 personnes pour des chefs d'association de malfaiteurs, trafic de drogue et possession

d'armes à feu, selon un communiqué.

Le chef d'association de malfaiteurs, à lui seul, est passible de 20 ans de prison.

Le gang aurait aussi commandité plus de 10 assassinats, même si aucun chef d'accusation pour meurtre n'a été retenu.

Le gang des Latin Kings, né dans les années 60 à Chicago avec l'ambition affichée d'aider la population d'origine hispanique à sortir de la pauvreté, doit notamment sa force à un système de communication

sophistiqué et une organisation très stricte, selon le FBI. Ses membres adhèrent à un manifeste et un code de justice interne.

La hiérarchie est très structurée, avec des règles de progression très strictes.

L'organisation compte des milliers de membres aux Etats-Unis, avec près de 11 «chapitres» rien que dans le Massachusetts, où s'est centré le coup de filet, selon M. Lelling.

Parmi les personnes inculpées jeudi figurent deux grands responsables

supposés de l'organisation dans le Massachusetts, Michael Cecchetelli, 40 ans, surnommé «King Merlin», et Esther Ortiz, «présidente du conseil de la couronne de la Côte Est» qui, selon l'agent du FBI chargé de l'enquête, a reconnu son appartenance au gang sur Facebook.

Toutes les personnes inculpées n'ont pas été arrêtées: l'acte d'accusation enregistré au tribunal disait que sur les 62, huit courraient toujours jeudi matin, sans préciser lesquelles.

INDE:

Les quatre suspects d'un viol collectif abattus lors de la reconstitution du crime

La police indienne a annoncé vendredi avoir abattu les quatre hommes accusés du viol collectif et du meurtre d'une femme de 27 ans lors d'une reconstitution de ce crime qui a révolté le pays.

Les quatre suspects ont été tués en tentant de s'enfuir lors de cette reconstitution nocturne dans la ville de Hyderabad (sud), a précisé un haut responsable de la police, citée par l'agence AFP.

«Ils ont été tués dans des tirs croisés. Ils ont essayé de s'emparer de l'arme de leurs gardes mais ils ont été abattus», a déclaré Prakash Reddy, commissaire adjoint de la police de Hyderabad.

«Nous avons appelé une ambulance mais ils sont morts avant que l'aide médicale n'arrive.» Les quatre avaient été arrêtés la semaine dernière et inculpés pour le viol et le meurtre d'une vétérinaire dont le corps avait été brûlé. Selon la police, la victime avait été enlevée le 27 novembre au soir au moment où elle reprenait son scooter. Les quatre hommes auraient crevé l'un des



pneus de son scooter en son absence puis lui aurait proposé leur aide à son retour, en l'attirant sur une aire de camions. La victime avait appelé sa sœur cadette pour lui expliquer qu'elle était en panne et qu'un groupe d'hommes lui avait proposé de réparer son scooter, se disant «effrayée» selon le témoignage de cette sœur à la police. La sœur a voulu

ensuite la rappeler mais son téléphone était débranché. Selon la police, les restes carbonisés du cadavre de la victime ont été découverts le lendemain matin sous un pont. Le corps avait été placé dans une couverture puis arrosé d'essence avant d'être incendié. Malgré l'arrestation rapide des quatre suspects, l'affaire a révolté le pays où les violences sexuelles font régulièrement la Une depuis le viol collectif d'une étudiante à bord d'un autobus à New Delhi en 2012, qui avait suscité une indignation internationale. Samedi, la police avait dispersé par la force des centaines de manifestants qui tentaient d'entrer dans le commissariat où étaient détenus les quatre hommes.

Au Parlement national, la députée Jaya Bachchan, ancienne actrice, avait estimé que les coupables devaient être «lynchés en public».

Selon les derniers chiffres officiels incluant plus de 10.000 victimes mineures, plus de 33.000 viols ont été déclarés dans le pays en 2017.

IMPORTATION DES MÉDICAMENTS: Le ministère de la Santé rappelle les dispositifs réglementaires

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé, jeudi dans un communiqué, les dispositifs réglementaires auxquelles sont soumis les importateurs de médicaments et dispositifs médicaux et ce, dans le souci de «la protection» de la santé du citoyen et de l'économie du pays.

Tout en notant que l'importation de médicaments et autres dispositifs médicaux «pèse lourdement» sur l'économie nationale, le ministère de la Santé souligne que l'arrêté ministériel du 30 octobre 2008 fixant les conditions techniques des produits soumis à l'importation, prévoit notamment que les opérateurs «ayant déjà obtenu l'autorisation d'importer, s'engagent à présenter un dossier d'investissement (...) dans un délai de six (06) mois, à compter de la date de souscription au cahier des conditions techniques à l'importation».

En outre, le même texte stipule que «toute nou-



velle autorisation d'importation est conditionnée par l'investissement, conformément à l'article 31 obligeant l'importateur à s'engager à investir dans

un délai de deux (02) ans. Faute de quoi, il perd le bénéfice d'une nouvelle souscription au cahier sus-indiqué». Par ailleurs, l'opéra-

teur se doit de «réaliser ses importations prévisionnelles conformément à ce cahier, de même qu'à présenter «des documents requis pour constituer le dossier conforme, selon les modalités fixées par l'administration compétente». Enfin, la tutelle fait remarquer que cette réglementation vise à «protéger les malades en garantissant des produits dont la valeur et les résultats thérapeutiques sont connus et évalués», à garantir «l'équité et la transparence» entre les opérateurs ainsi que «la normalisation» du prix proposé par ces derniers pour assurer la meilleure offre (qualité/prix).

2^{ES} JOURNÉES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL DE AIN TOUTA (BATNA): 4 opérations effectuées en 4 jours

Les deuxièmes journées chirurgicales organisées à l'établissement public hospitalier (EPH) de Ain Touta, dans la wilaya de Batna, entre le 1er et le 4 décembre en cours, ont été marquées par la réalisation de 48 chirurgies au profit d'enfants atteints de malformations congénitales complexes au niveau du système digestif, a affirmé, mercredi, le coordinateur de cette manifestation scientifique, Akram Lebriki.

Ces opérations, dont la réussite a été «estimée à 100%», s'inscrivent dans le cadre d'un accord de jumelage conclu en 2019 avec l'établissement hospitalier spécialisé de Sidi Mabrouk (EHS) de Constantine et ont été effectuées en présence d'équipes médicales et paramédicales des deux structures de santé sous la houlette du Pr. Amel Bensebti de la ville du Vieux Rocher, a-t-il affirmé.

Durant ces 4 journées chirurgicales, entre 10 à 15 interventions gratuites au profit d'enfants âgés entre 5 mois et 9 ans ont été réalisées chaque

jour, a précisé M. Lebriki qui a indiqué que les bénéficiaires de ces opérations chirurgicales sont originaires de plusieurs wilayas du pays, dont Tébessa et Souk Ahras, et ce, en plus de la wilaya de Batna.

Par ailleurs, bien que l'initiative s'inscrive dans le cadre de la formation continue du personnel médical et paramédical et des chirurgiens de l'hôpital d'Ain Touta, M. Lebriki a estimé qu'elle revêt également un caractère humanitaire, notamment en ce qui concerne la prise en charge des cas très sensibles.

Il a soutenu, en outre, que cette manifestation a atteint l'objectif escompté en dépit du manque de moyens financiers ou encore d'équipements comme les nouvelles technologies relatives à la télémédecine qui permettent d'étudier à distance les dossiers des malades par le personnel médical des établissements de santé de Sidi Mabrouk et de Ain Touta.

Une troisième édition de journées

chirurgicales devrait être organisée à l'EPH de Ain Touta entre la fin du mois de février et début mars, a fait savoir, pour sa part, le directeur du même établissement de santé, Nouredine Nafissi, et sera consacrée aux malformations congénitales des voies urinaires chez l'enfant.

Ce responsable a affirmé, en ce sens, que cet établissement de santé a recensé, depuis début décembre en cours, plus de 30 dossiers ayant trait à ces malformations, dont les cas seront étudiés et programmés durant la prochaine manifestation scientifique.

Selon cette même source, les premières journées chirurgicales de l'EPH de Ain Touta, organisées début 2019 et consacrées au traitement chirurgical des anomalies congénitales des voies urinaires et des organes génitaux chez les enfants ont connu un réel succès qui a encouragé et incité le personnel médical et paramédical à programmer des journées similaires.

SANTÉ: Réussite de de trois greffes hépatiques à partir de donneurs vivants

Trois (3) trois greffes hépatiques à partir de donneurs vivants ont été réalisées le même jour, une première dans le domaine de la transplantation du foie en Algérie, informe le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Pour une première dans le domaine de la transplantation du foie en Algérie, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, informe de la réussite de 3 trois greffes hépatiques à partir de donneurs vivants réalisées le même jour, lundi 2 décembre 2019.

Il s'agit de deux greffes réalisées à l'hôpital militaire régional de Constantine», précise la même source. Le ministère de la Santé a salué, à cette occasion, «cette institution militaire ayant ouvert ses portes et contribue au développement de l'activité de greffe en Algérie».

La troisième greffe du foie réussie a été effectuée au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé Pierre et Marie Curie d'Alger, ajoute-t-on de même source, soulignant que les trois interventions ayant été accomplies sous l'égide de l'Agence nationale de greffes. Il est utile de rappeler que l'Agence nationale des greffes connaît une activité dynamique grâce à ses équipes médicales installées dans les différents établissements hospitaliers autorisés à la transplantation et prélèvement multi-organes.

Dans ce contexte, et jusqu'au mois de novembre, l'Agence a enregistré une moyenne de 10 à 14 greffes par semaine, dont 231 greffes rénales réalisées en se référant à la liste d'attente nationale, 299 greffes de cornée, en plus de 330 greffes de cellules souches hématopoïétiques, cela grâce à l'extension du réseau d'autogreffes et à l'ouverture de cinq nouveaux centres à l'échelle nationale.

RADIOTHÉRAPIE: Prochaine acquisition de deux accélérateurs linéaires à Oran

Les procédures pour l'acquisition de deux accélérateurs linéaires utilisés en radiothérapie ont été lancées au niveau du CHU d'Oran et du Centre anti-cancer (CAC) d'Oran, a-t-on appris jeudi des directeurs de ces deux structures de santé de la wilaya.

L'objectif de cette opération est de mettre un terme aux difficultés rencontrées en matière de prise en charge des malades depuis quelques années, a-t-on indiqué.

Le CHUO est en phase de jugement des offres.

Il devra attribuer le marché vers le mois de mars prochain, a assuré Hadj Boutouaf, directeur de l'établissement.

De son côté, Mohamed Abed, responsable du Centre anti-cancer «Emir Abdelkader», a précisé que le CAC est toujours en phase d'offre initiale.

Les deux responsables ont précisé que les procédures sont assez longues pour l'acquisition et la programmation de ces équipements.

Les deux accélérateurs devraient être opérationnels au milieu de l'année 2020, ont-ils ajouté.

Jusqu'à-là, la wilaya d'Oran disposait d'un seul accélérateur linéaire, installé au niveau du CAC, ce qui engendrait une surcharge et une tension importantes en matière de prise en charge des patients.

Ces derniers, en cas de panne de cet unique accélérateur, se trouvaient contraints de se déplacer vers les centres de Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, pour suivre leur thérapie.

L'acquisition des deux accélérateurs sera d'un grand apport aux patients de la wilaya d'Oran et ceux de la région ouest, a souligné Mohamed Abed, assurant que ces équipements permettront de mettre un terme aux dysfonctionnements et problèmes rencontrés en matière de radiothérapie.

L'accélérateur du CAC d'Oran se trouvait en panne durant près de six mois.

Il n'a été remis en service qu'au mois de juin passé, rappelle-t-on.

CANCER DE LA PROSTATE: Des spécialistes plaident pour «un dépistage de masse précoce»

Le Secrétaire général de l'Association algérienne d'Urologie (AAU), Pr Kamel Ait Lhadj, a plaidé, vendredi à Alger, pour "un dépistage de masse précoce" du cancer de la prostate chez la population masculine, afin de garantir une meilleure prise en charge des patients. Le cancer de la prostate figure en tête des cancers urologiques.

Il est le 3e après ceux des poumons et du colon à affecter les hommes, d'où la nécessité d'un dépistage de masse dès l'âge de 50 ans et 45 ans pour ceux qui présentent des facteurs de risque comme l'hérédité», a déclaré le Pr Ait Lhadj en marge du 15e congrès national d'Urologie.

Cette rencontre de trois

jours, est marquée par la présence, aux côtés des spécialistes nationaux, de la Société internationale d'Urologie, de l'Association européenne d'Urologie et de l'Association française d'Urologie.

Tout en rappelant que le cancer de la prostate a affecté quelques 2,3 millions d'Algériens à fin 2017, le spécialiste a précisé que ce dépistage est "un acte facile" qui permet de traiter et de guérir les patients, rappelant qu'il consiste simplement à effectuer des examens pour évaluer l'antigène prostatique spécifique (PSA) ainsi que des touchers rectaux.

Il s'agit d'une "maladie silencieuse", a-t-il averti, faisant savoir que les sta-

tistiques actuelles ne sont pas représentatives de l'étendue de la maladie, "l'échantillonnage n'étant pas bien réparti" au niveau national. C'est pourquoi, l'AAU a lancé depuis deux mois et en collaboration avec le ministère de la Santé, une nouvelle opération de dépistage, dont les résultats seront connus à la fin du mois en cours. Néanmoins, a-t-il observé, ils ne pourront être rendus publics avant décembre 2020, en même temps que le Registre national d'Urologie.

S'agissant du traitement destiné aux malades urologiques, le représentant de l'AAU a soutenu que celui-ci est "le même que celui existant à l'étranger", tout en assurant de sa disponibilité

aussi bien dans les hôpitaux que chez le privé, avant d'annoncer qu'une autre étude sera menée par cette association autour du dépistage du cancer de la vessie, en l'absence de statistiques à même de donner un aperçu sur l'incidence de ce type de cancer, sachant qu'après celui de la prostate, il est celui qui affecte le plus la population masculine en Algérie.

Le cancer du rein se place en 3e position des cancers urologiques, d'où le choix de lui consacrer la thématique de ce 15e congrès, lequel abordera également d'autres affections telles que les maladies cervicoprostatiques, urétrales, l'infertilité, l'incontinence et les troubles de la statique pelvienne.

LES EXERCICES POUR MEUX RESPIRER

Si respirer est naturel, bien respirer est loin d'être inné. Pourtant, une respiration calme et profonde oxygène le cerveau et les tissus, permet de mieux gérer le stress, de bien dormir et même de contrôler la douleur ! Voici 4 exercices pour améliorer son souffle.

1- Plus concentrée grâce à la paille

Avec cet exercice, on apprend à inspirer mais surtout à expirer calmement et à bien vider l'air de ses poumons. Et à mieux contrôler le débit de son souffle. Plus on s'entraîne, plus il devient facile d'allonger son expiration sans forcer.

- Debout ou assise, dos bien droit, prendre une paille et la placer devant la bouche.

- Inspirer d'abord lentement par le nez, tout doucement, comme pour respirer délicatement l'odeur d'une fleur ou d'un parfum.

- Attendre 1 seconde, puis expirer par la bouche entrouverte en soufflant tout doucement dans la paille, comme pour raviver une braise. Sentir le ventre se creuser au fur et à mesure.

- À la fin de l'expiration, contracter légèrement les abdominaux pour vider les poumons aussi complètement que possible.

- Attendre 1 seconde et effectuer une dizaine de respirations complètes en essayant d'allonger l'expiration au fur et à mesure.

Le conseil : au début, se concentrer sur la lenteur du souffle, visualiser l'air qui entre par le nez et qui sort par la bouche en respirant le plus lentement possible.

2- Moins de stress

avec la respiration abdominale

Savoir respirer par le ventre (comme les bébés) est essentiel pour se relaxer. Mais cela va souvent à l'encontre de notre respiration naturelle qui se fait souvent par « le haut », c'est-à-dire en ne gonflant que la poitrine, ce qui réduit considérablement notre capacité respiratoire...
Domage !

- Debout, tête et dos bien droits, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin.

- Placer le dos d'une main à plat sur le bas du dos (au niveau des lombaires) et la paume de l'autre main sur le bas du ventre (sous le nombril). Sans bouger, respirer naturellement, sans réfléchir, et observer les mouvements du ventre quelques instants.

- Commencer par vider au maximum l'air des poumons en expirant longuement par la bouche (comme dans l'exercice « la paille »).

- Puis inspirer lentement et profondément par le nez en gonflant le ventre et



sentir que la main posée sur le ventre se soulève.

- À la fin de l'inspiration, marquer une pause de 1 seconde.

- Puis expirer lentement et profondément par la bouche entrouverte en rentrant légèrement le ventre, comme pour rapprocher le nombril de la colonne vertébrale.

- À la fin de l'expiration, marquer une pause de 1 seconde.

- Recommencer en essayant de trouver un rythme régulier afin que l'inspiration et l'expiration soient de même durée (par exemple, inspirer sur 3 temps et expirer sur 3 temps).

- Recommencer une dizaine de fois, plusieurs fois par jour.

Le conseil : cet exercice est parfois plus facile en position allongée : placer alors une main sous le nombril et l'autre au-dessus, une fois la technique maîtrisée, essayer de ralentir la respiration.

3- Maîtriser son souffle avec la rétention d'air

Cet exercice aide à contrôler son souffle et à prendre conscience de chaque étape de la respiration.

Reste en apnée (retenir l'air dans les poumons) un petit moment entre une inspiration et une expiration est bénéfique : cela peut aider à garder un rythme respiratoire lent.

- Debout, dos droit, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin, poser les mains sur le bas du ventre, juste sous le nombril.

- Commencer par bien vider l'air des poumons en expirant longuement (comme dans l'exercice « la paille »).

- Inspirer par le nez sur 3 temps.

- Rester en apnée en gardant l'air sur 2 temps.

- Expirer très lentement par la bouche entrouverte sur 6 temps.

- Rester en apnée sur 2 temps.

- Respirer normalement 1 ou 2 fois et recommencer l'exercice.

- Répéter 3 fois avec 1 ou 2 respirations normales entre chaque cycle.

Le conseil : au début, adapter si besoin le rythme à sa respiration : l'expiration va s'allonger peu à peu sans forcer, une fois l'exercice maîtrisé, respirer par le nez.

4- Plus de capacité respiratoire avec la complète

Cet exercice oxygène au maximum, assouplit la cage thoracique, tonifie les

abdos et améliore la posture. C'est un formidable antistress.

- Debout, dos droit, épaules relâchées, écarter les jambes de la largeur du bassin.

- Poser une main sur le bas du ventre et l'autre sur le torse, juste sous les clavicles.

- Commencer par vider au maximum l'air des poumons en expirant longuement (comme dans l'exercice « la paille »).

- Inspirer lentement en gonflant le ventre, puis le bas de la cage thoracique (les côtes s'écartent légèrement), puis la partie haute du thorax (le torse se bombe et les épaules s'ouvrent légèrement).

- Expirer lentement en vidant d'abord le ventre (en contractant légèrement les muscles abdominaux), puis la cage thoracique (les côtes se resserrent légèrement), puis la partie haute du thorax (le torse s'abaisse légèrement).

- Répéter 3 à 5 fois, plusieurs fois par jour.

Le conseil : une fois cette respiration bien maîtrisée, allonger l'expiration pour qu'elle soit deux, voire trois fois plus longue que l'inspiration.

PILATES : LA BONNE FAÇON DE RESPIRER

En Pilates, la bonne façon de respirer est la respiration dite « thoracique ». L'objectif est de respirer tout en maintenant la ceinture abdominale contractée, afin de stabiliser le buste et le bassin pendant les exercices. À l'inspiration, les poumons se remplissent complètement d'air et la cage thoracique s'ouvre plus largement

À l'expiration, on vide ses poumons en contractant la ceinture abdominale. Donc la respiration se fait par les côtés de la cage thoracique. C'est pourquoi on l'appelle aussi respiration « costale » ou « costale ». L'inspiration se fait par le nez et l'expiration, un peu plus longue, par la bouche. Ce type de respiration permet d'augmenter la capacité

pulmonaire, de muscler les abdominaux en profondeur, de renforcer (et protéger) le dos et d'améliorer la posture.

Debout, jambes légèrement écartées, posez les mains sur la taille et contractez légèrement le ventre en haussant par le nez.

Remontez les mains sous la poitrine et continuez à inspirer profondément en gardant le ven-

tre légèrement contracté jusqu'à ce que les poumons soient remplis d'air. Vous devez sentir que votre cage thoracique s'ouvre (les mains s'écartent l'une de l'autre).

Expirez lentement et profondément par la bouche, lèvres légèrement pincées (comme pour souffler sur une bougie) tout l'air contenu dans vos poumons, en

contractant fort la sangle abdominale et légèrement le périnée. Sentez votre cage thoracique se « refermer » (les mains se rapprochent l'une de l'autre). La sangle abdominale est maintenant « verrouillée ».

Recommencez jusqu'à ce vous trouvez votre rythme et que cette respiration devienne fluide et naturelle.

Le manque de vitamine D peut causer des maux de tête chroniques

La vitamine D est connue pour de nombreux bénéfices mais la plupart des personnes en manquent. En trop petite quantité, elle serait à l'origine de maux de tête répétés.

Gage de bonne croissance chez les enfants et d'os solides chez les adultes, la vitamine D serait aussi bénéfique pour la tête. Des chercheurs de l'université de Finlande Est ont confirmé le lien entre un manque de vitamine D et des maux de tête répétés. Dans son étude parue dans *Scientific Reports*, l'équipe de scientifique a comparé le niveau de vitamine D et l'occurrence de maux de tête chez 2600 hommes âgés de 42 à 60 ans. Deux tiers d'entre eux présentaient un niveau de vitamine D inférieur à 50 nmol/l (nanomole par litre), soit le seuil fixé pour établir une carence de cet élément. 230 participants ont rapporté souffrir de maux de tête au moins une fois par semaine. Ces hommes avaient un taux de vitamine D plus faible que les autres.

Un risque multiplié par deux

Les chercheurs ont divisé les participants en quatre groupes selon ce taux. Ceux qui avaient le taux le plus faible souffraient de maux de tête chroniques par rapport aux hommes avec le plus de vitamine D. Par ailleurs, les maux de tête ont été moins fréquents durant les mois d'été, période où la vitamine D est davantage fixée par l'organisme grâce au soleil. Pour les chercheurs finlandais, le soleil apporte suffisamment de vitamine D durant l'été, mais en dehors de cette saison, ils conseillent à la population de s'assurer d'un apport suffisant, par l'alimentation ou les compléments alimentaires. Une autre étude finlandaise est menée en ce moment pour analyser les effets d'une prise de suppléments en vitamine D sur le long terme. En attendant, profitez de chaque rayon du soleil.

In: leprospect.fr

LE RÉGIME DASH EN PRATIQUE

Initialement préconisé en cas d'hypertension, le régime Dash peut également permettre de perdre du poids. Et en pratique, la méthode Dash, c'est facile ! A condition d'appliquer le BA-Ba détaillé ici : portions, objectif, contexte santé, activité physique... Chacun est unique, votre régime Dash le sera donc aussi !



Qui devrait suivre le régime Dash ?

Tout le monde ! « Il peut être suivi dès l'âge de 2 ans, souligne Raphaël Gruman. Utile dans les foyers à risque de surpoids ou diabète, pour protéger les enfants. Il est aussi adapté à l'appétit et au poids de chacun, car on module les portions. Il est agréable : on peut prévoir des collations, donc on n'a pas faim. Il est spécialement recommandé si vous êtes en surpoids, en situation de pré-diabète ou de diabète (ou que vous avez des parents diabétiques), hypertendu etc. Surtout si « vous êtes cardiaques dans la famille ».

Quels sont les points forts du régime Dash ?

Grâce à Dash, on fait le plein des meilleurs nutriments santé et minceur : « Protéines végétales, fibres solubles et insolubles (antikilos, anticholestérol, anticonstipation), vitamines, minéraux (notamment potassium et magnésium, pour l'équilibre acido-basique), antioxydants, bonnes graisses, protéines animales maigres... un rêve de nutritionniste ! », constate l'expert. Au contraire, on évite sel et produits salés (produits en saumure, poissons et viandes fumés, plats préparés...), qui favorisent la rétention d'eau et l'hypertension, sucre et produits sucrés (plats préparés, sauces industrielles, desserts gourmands, glaces et toppings...), mauvais sur tous les plans, mauvaises graisses et préparations industrielles d'une manière générale (plats cuisinés, plats traiteurs, aliments complexes proposés en grande surface, contenant une liste

interminable d'ingrédients, d'additifs...).

Tout le monde mange-t-il les mêmes quantités ?

Non, et c'est l'une des originalités du régime DASH, conçu autour des dépenses caloriques de chacun. En fonction de son profil, on adapte les portions. Le profil 1 correspond à un individu en surpoids, peu actif (1600 calories par jour), le profil 2 concerne les individus modérément actifs (marche d'un bon pas au moins une heure par jour, sport) soit un apport de 2000 calories par jour, et le profil 3, un individu très sportif (2600 calories par jour).

Agit-il sur la flore intestinale ?

C'est désormais une certitude : notre flore intestinale module fortement notre santé, silhouette bien-être. « Par rapport à la plupart des autres régimes, Dash apporte davantage de végétaux riches en prébiotiques, fibres particulières utilisées comme carburant par nos bactéries amies, explique Raphaël Gruman. De plus, il est basé sur une alimentation la plus naturelle possible, dénuée d'additifs probablement néfastes pour notre flore intestinale, les conservateurs, notamment ».

C'est bon pour l'équilibre acido-basique ?

Dash est un modèle parfait pour l'équilibre acido-basique. « Il associe la juste dose de protéines (acidifiantes) et de fruits/légumes (alcalinisants) », explique Raphaël Gruman. Basé sur les végétaux, il préserve le squelette : les os « baissent » dans un environnement favorable, garanti par l'équilibre

acido-basique, premier équilibre chimique du corps. « Vous êtes peut-être en déséquilibre acido-basique si vous êtes fatigué dès le matin, souffrez de douleurs articulaires multiples et d'un squelette fragile. Dash peut vous aider aussi sur ce plan ».

Inclut-il de l'activité physique ?

Oui ! Votre corps est conçu bouger. Ne pas utiliser muscles, articulations, os, cœur, est très délétère. Avec Dash, il est recommandé de pratiquer chaque jour une activité physique aérobie (douce mais prolongée) en plus de la marche : vélo, natation, escaliers... conseille Raphaël Gruman. Elle permet au corps de transformer le sucre en énergie, meilleur moyen de lutter contre le surpoids, le diabète et l'état inflammatoire. Alors on se bouge, mais doucement et longtemps. Le bon repère : ne pas s'essouffler et pouvoir continuer à parler pendant l'activité.

Les bonnes portions selon son profil

Le profil 1 (peu actif ou en surpoids) a droit, chaque jour, à :
6 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents crus ou 40 g de pain)
300 g de légumes crus ou cuis
2 fruits mûrs
2 à 3 produits laitiers maigres
Entre 150 et 200 g de protéines maigres (viande, poisson)
2 c. à s. d'huile végétale
Auxquels se rajoutent, chaque semaine
3 portions de légumes secs ou de grains (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuis ou c. à s. de grains ou noix, amandes...)

Max 3 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou petite boule de sorbet)

Le profil 2 (modérément actif) a droit, chaque jour, à :

6 à 8 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents crus ou 40 g de pain)
350 g de légumes crus ou cuis
3 fruits
2 à 3 produits laitiers maigres
Maximum 300 g de protéines maigres (viande, poisson)
2 à 3 c. à s. d'huile végétale
Auxquels se rajoutent, chaque semaine
4 à 5 portions de légumes secs ou de grains (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuis ou c. à s. de grains ou noix, amandes...)

Max 3 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou petite boule de sorbet)

Le profil 3 (très sportif) a droit, chaque jour, à :

10 à 12 portions d'aliments céréaliers complets (1 portion = 100 g de féculents crus ou 40 g de pain)
350 à 400 g de légumes crus ou cuis
4 fruits
3 produits laitiers maigres
300 g de protéines maigres (viande, poisson)
3 c. à s. d'huile végétale
1 portion de légumes secs ou de grains (1 portion = 100 g de lentilles, pois chiches... cuis ou c. à s. de grains ou noix, amandes...)
Max 2 portions de sucreries (1 portion = 1 c. à s. de confiture ou de miel, ou petite boule de sorbet)
Pour aller plus loin
D.A.S.H., le meilleur régime du monde (envie sur la boutique YouSanté)
De Carole Garnier, Anne Dufour et Raphaël Gruman
Éditions LeDuc.S.

TOGO: La présidentielle fixée au 22 février 2020

L'élection présidentielle au Togo, à laquelle Faure Gnassingbé devrait être candidat pour un quatrième mandat, se tiendra le 22 février 2020, a annoncé le gouvernement dans un décret pris en conseil des ministres. Le décret publié jeudi soir «fixe la date du 1er tour de l'élection présidentielle au 22 février 2020». Si aucun des candidats n'obtient de majorité à plus de 51%, un second tour sera organisé. «Les bureaux de vote sont ouverts de 07h00 à 16h00 (heure locale et GMT) sur toute l'étendue du territoire national et en heure locale pour les bureaux de vote dans les ambassades retenues pour le vote des Togolais vivant à l'étranger», indique le texte. C'est la première fois que la diaspora togolaise votera, suite à une loi votée le 5 novembre par l'Assemblée nationale.

D'autres décrets ont été adoptés par le gouvernement en conseil des ministres et portent sur l'ensemble du processus électoral. Ainsi, la campagne électorale pour ce scrutin sera ouverte le jeudi 6 février pour prendre fin le jeudi 20 février.

Les forces de défense et de sécurité iront aux urnes 72 heures avant la date du scrutin général, une vieille tradition au Togo afin de leur permettre d'assurer la sécurité le jour du vote.

Plusieurs partis d'opposition et des responsables de la société civile, dont les évêques du Togo, ont demandé le 13 novembre la «suspension» du processus électoral et l'ouverture d'un dialogue avec le pouvoir pour permettre la reconstitution de la Cour constitutionnelle, l'établissement d'un fichier électoral fiable et le réaménagement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Le président Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005 après avoir succédé à son père, devrait être candidat à un quatrième mandat, malgré de nombreux appels de l'opposition à la démission. Début mai, les députés togolais avaient voté une révision constitutionnelle qui permet non seulement au président Gnassingbé de se représenter en 2020 et 2025, mais aussi de bénéficier d'une immunité à vie «pour les actes posés pendant les mandats présidentiels». Ces dernières semaines, plusieurs associations proches de l'Union pour la République (Unir) au pouvoir, ainsi que certains cadres de ce parti, ont ouvertement invité Faure Gnassingbé à briguer un quatrième mandat.

«Nous appelons notre champion Faure Gnassingbé à être candidat à la présidentielle de 2020. Il est aujourd'hui l'homme de la situation. C'est lui qui peut gouverner notre pays dans la paix», a déclaré mercredi Noël de Poukn, président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSFP), lors d'un meeting de ce mouvement.

MALI: L'armée malienne annonce avoir neutralisé 2 terroristes et détruit une de leurs bases au centre du pays

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont affirmé jeudi, dans un communiqué, avoir détruit une base des groupes armés terroristes (GAT) et «neutralisés» deux terroristes au centre du pays. «Ce jour, 5 décembre 2019 aux environs de 13h30, les FAMA ont détruit une base terroriste entre Wo et Mandoli dans la région de Mopti. Le bilan est de deux terroristes neutralisés, trois terroristes faits prisonniers et une vingtaine de motos brûlées», précise le communiqué. Cette intervention a eu lieu après l'explosion d'une mine, le 2 décembre qui a fait deux morts et sept blessés dans les rangs des FAMA, à Dioungani dans la région de Mopti, région dans laquelle les FAMA continuent d'être victimes des embuscades et des engins explosifs improvisés.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME: LOPIS recommande la vulgarisation du contenu de son guide scientifique au niveau des établissements éducatifs

La Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) a recommandé, jeudi à Bamako (Mali), au terme des travaux de son 11e atelier, de vulgariser et de promouvoir son guide scientifique pour la prévention contre l'extrémisme dans l'ensemble des établissements éducatifs de la région.

Dans la déclaration finale de l'atelier, la Ligue a appelé à l'appui et la diffusion du Guide dans l'ensemble des pays membres, d'autant plus qu'il représente un outil de référence susceptible d'aider les pouvoirs publics, dans le domaine de la lutte contre la radicalisation.

LOPIS a adopté officiellement du guide scientifique et pratique comme modèle dans le domaine de l'éducation et de la vulgarisation des préceptes de la religion.

La Ligue s'accordera le droit exclusif de traduire le guide aux différentes langues internationales et locales.

Elle a recommandé également l'organisation de cycles de formation au profit des imams, notamment ceux des pays membres de la Ligue, sur la base de ce Guide, afin de leur offrir les outils adéquats pour l'élaboration d'un contre-discours en mesure de porter la contradiction à discours extrémiste.

A rappeler que le guide était le fruit de deux années de recherche et de débat entre les membres de la Ligue sur le contenu du projet, lancé lors du 6e atelier du juillet 2017.

Composé de près de 130 pages, «le Guide des bonnes pratiques pour l'enseignement de l'éducation religieuse face à la radicalisation et l'extrémisme violent comporte trois axes principaux :



terminologie, morale et ambiguïtés.

Unique en son genre, cet ouvrage sera un référent pour les imams, prêcheurs, formateurs et les intervenants dans le domaine de l'éducation religieuse dans la région MENA.

Ont participé à cet atelier, organisé en partenariat avec l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL), les membres du bureau exécutif représentant l'Algérie, le Niger, le Nigeria, le Burkina Faso, le

Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Tchad, en plus du pays hôte, le Mali.

L'ouverture officielle des travaux a été présidée par M. Theirno Amadou Omar Hass Diallo, ministre malien des Affaires religieuses et du Culte, qui a mis en avant, dans son intervention, l'importance du guide dans la lutte contre l'extrémisme et la consécration des valeurs du vivre-ensemble et de la tolérance.

EMPLOI EN AFRIQUE: Les participants à la 14^e réunion régionale de l'OIT plaident pour des actions stratégiques

Les participants à la 14^{ème} réunion régionale africaine de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont plaidé vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour des actions stratégiques en matière de création d'emploi au profit des jeunes de la région durant la prochaine décennie.

Des représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs de pays africains ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur des «actions stratégiques» et sur

les «innovations nécessaires» pour assurer un «impact réel» durant la prochaine décennie en matière de création d'emploi au profit de la jeunesse africaine et garantir un «avenir meilleur» pour le continent.

Ils ont également insisté pour que l'emploi des jeunes dans la région soit représenté comme un «axe exclusif» dans les stratégies et les politiques des gouvernements en Afrique, considérée comme la région la plus jeune du monde où sur 60% de la

population du continent, estimée à 1,3 milliard, sont des jeunes de -25 ans, alors que d'ici 2030, elle comptera près d'un cinquième de la main-d'œuvre mondiale et près d'un tiers de la main-d'œuvre mondiale jeune, selon les estimations du Bureau international du travail (BIT). D'autre part, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de lutter contre le travail informel dans le secteur privé en mettant en place des mécanismes pour aider la population qui active dans ce

domaine à aller vers le secteur formel et renforcer les moyens liés à la formation pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Ils ont également souligné l'importance de l'élaboration de programmes basés sur l'emploi productif et qui s'appuient sur les principes du travail décent et génèrent des produits et services écologiques comme les panneaux solaires et les produits recyclés, précisant que ces programmes sont déjà appliqués dans certains pays africains.

TUNISIE: L'ISIE nie avoir reçu une notification du Parlement concernant des législatives anticipées

L'Instance Supérieure Indépendante des Elections (Isie) en Tunisie, a nié jeudi avoir reçu une notification de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) concernant la préparation pour l'organisation d'élections anticipées, indique l'agence de presse TAP.

«L'hypothèse de la tenue d'élections anticipées est évoquée sur la base de la préparation à toute éventualité», a précisé, Hasna Ben Slimane, membre de l'Isie dans sa déclaration à la TAP, rappelant que cette hypothèse est prévue par la loi électorale en vigueur.

Cette déclaration met ainsi fin, précise l'agence TAP, aux rumeurs rapportées ces derniers jours par certains sites d'information selon lesquelles le

Parlement a signifié à l'ISIE d'être prêt à l'éventualité d'élections anticipées.

Pour sa part, Hassan Fathali, responsable de l'information au Parlement, a démenti que l'ARP ait soumis une demande à l'Instance Supérieure Indépendante des Elections pour se préparer à des élections anticipées.

«Le président de l'ARP n'avait pas fait part à l'ISIE de la possibilité de recourir à des élections anticipées», a ajouté Fathali. Habib Jemli, figure politique indépendante, a entamé les consultations pour la formation du nouveau gouvernement à la suite de sa proposition par le Mouvement Ennahda, parti qui a remporté les dernières élections législatives, avant d'être chargé de cette

mission par le Président de la République, Kais Saïed, le 15 novembre 2019, conformément à Constitution tunisienne. Les consultations pour la formation du prochain gouvernement se poursuivent dix jours avant la fin du premier délai constitutionnel d'un mois (expirant le 14 décembre 2019).

Dans une déclaration, mercredi, à l'agence TAP, Jemli, s'est dit «prêt à toute éventualité, malgré l'avancée des négociations avec les partis qui composeront le prochain gouvernement et le refus de certains d'entre eux le principe de neutralisation des ministères souverains», soulignant qu'il annoncera les partis formant son gouvernement au début de la semaine prochaine.

FRANCE - RETRAITES:

Appel à une nouvelle journée de grève et des manifestations mardi

Les syndicats français réunis en intersyndicale et quatre organisations de jeunesse ont appelé, vendredi, à une nouvelle journée de grève et de manifestations mardi prochain contre un projet de réforme des retraites qui a mis au moins 800.000 personnes dans la rue jeudi.

"Rendez-vous tous dans la rue le 10 décembre pour une nouvelle journée interprofessionnelle", a déclaré Catherine Perret, secrétaire confédérale du syndicat CGT, à l'issue d'une réunion de l'intersyndicale, qui se retrouvera à nouveau mardi soir pour décider de la suite du mouvement.

"Nous sommes déterminés, ce n'est pas un mouvement d'humeur de quelque jours", a lancé Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, première fédération chez les enseignants, profession particulièrement mobilisée. "Il y a des AG (assemblées générales) partout en France.

Dans les transports, ce week-end, les salariés ne lâcheront rien. La balle est dans le camp du gouvernement", a aussi déclaré Catherine Perret, selon laquelle le gouvernement n'a pas mesuré l'ampleur du mouvement social".

Dans la matinée, le ministre des Solidarités, Agnès Buzyn a annoncé qu'elle recevrait lundi avec le haut-commissaire aux Retraites Jean-Paul Delevoye tous les partenaires



sociaux, avant que le Premier ministre Édouard Philippe ne rende ses arbitrages en "fin de semaine".

A l'origine de la colère: un "système universel" de retraite par points censé remplacer à partir de 2025 les 42 régimes de retraites existants (général, des fonction-

naires, privés, spéciaux, autonomes, complémentaires). L'exécutif promet un dispositif "plus juste", quand les opposants redoutent une "précarisation" des retraités. Côté syndicats, seule la CFDT, première confédération française, soutient l'idée d'un régime "universel".

PALESTINE:

Le Waqf islamique palestinien appelle à un rassemblement pour dénoncer les plans israéliens dans la Mosquée d'Al-Ibrahimi

Le secrétaire palestinien du Waqf Islamique, Hussam Abu Al-Rab, a appelé jeudi à un rassemblement pour dénoncer les plans israéliens dans la Mosquée d'Al-Ibrahimi, situé au cœur d'Al-Khalil, rejetant fermement toute politique visant à changer l'identité de ce lieu de culte.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Hussam Abu Al-Rab, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, a fait savoir que la direction palestinienne, dirigée par le président Mahmoud Abbas, et les responsables palestiniens «invitent, en coordination avec toutes les institutions à Al-Khalil», à la tenue de ce rassemblement, estimant «indispensable de lutter contre les plans et la politique israélienne visant les sites religieux».

Le responsable palestinien a affirmé à l'occasion, que ces «font partie de la campagne électorale israélienne, ainsi que des plans israéliens visant à saisir les sites religieux», insistant sur l'importance de la présence des palestiniens dans la mosquée pendant les prières.

Après les déclarations américaines sur la législation de la colonisation, les attaques des colons se sont accentuées dans les régions situées près des colonies en Cisjordanie occupée, a indiqué de son côté, le maire d'Al-Khalil.

Le maire, a qualifié la récente résolution pour la construction d'un quartier colonial au sein d'Al-Khalil, de «déclaration de guerre». Le vice-gouverneur de la localité, Khaled Doudine, a pour sa part assuré que le ministre et l'équipe du Waqf islamique «déploieront leurs efforts afin de protéger la mosquée d'Al-Ibrahimi», et interpellent les institutions judiciaires internationales pour s'opposer à la décision israélienne concernant la construction des habitations pour les colons dans la vieille ville d'Al-Khalil. A Al-Khalil, les tensions sont particulièrement vives autour de la mosquée d'Ibrahim. Cette Vieille ville, est la plus grande de Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans. Elle est la seule où vivent 600 colons israéliens protégés par des milliers de soldats, des blocs de béton et des miradors, au milieu de 200.000 habitants palestiniens. Plus de 75 agressions et violations israéliennes contre les Lieux Saints, notamment les Mosquées Al-Aqsa et d'Al-Ibrahimi, avaient été constatées durant le mois de juillet dernier, avait dénoncé le ministère palestinien du Waqf et des affaires religieuses. Octobre dernier, 23 incursions israéliennes contre la Mosquée Al-Aqsa avaient été constatées selon le ministère palestinien du Waqf islamique et des affaires religieuses.

CORÉE DU NORD-ETATS-UNIS: Pyongyang exprime son mécontentement après les propos de Donald Trump sur un possible recours à la force

Choe Son Hui, première vice-ministre des Affaires étrangères de la Corée du Nord, a exprimé son mécontentement après les récentes déclarations du président américain Donald Trump sur un possible recours à la force contre Pyongyang. Dans un communiqué cité par l'agence de presse officielle KCNA, Mme Choe a souligné que la phrase «utilisation de la force militaire» contre la Corée du Nord évoquée par le président américain il y a quelques jours a causé un grand fracas dans le monde entier, suscitant des inquiétudes. Mardi à Londres, le président américain a déclaré lors d'une réunion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) que les Etats-Unis avaient «l'armée la plus puissante». «Espérons-le, nous n'aurons pas à l'utiliser», mais «si nous devons le faire, nous le ferons», a-t-il affirmé dans une apparente référence à la Corée du Nord. Mme Choe a indiqué que le ministère des Affaires étrangères de son pays ne pouvait pas «réprimer son mécontentement suscité par les propos tenus par le président Trump de manière inappropriée au moment le plus sensible». «Cela a déclenché des vagues de haine de notre peuple contre les Etats-Unis et les Américains et elles vont de plus en plus haut», a-t-elle ajouté.

APS

GRANDE BRETAGNE-MAROC:

Londres met en garde ses ressortissants contre le risque d'attaque terroriste au Maroc

La Grande-Bretagne a mis en garde ses ressortissants se rendant au Maroc contre le risque d'attaque terroriste, d'enlèvements et d'actes criminels dans le royaume, selon une note du ministère des Affaires étrangères.

«Un certain nombre de terroristes marocains sympathisants ou affiliés au groupe Etat islamique (EI/Daech) ou à d'autres groupes extrémistes tentent de lancer des attaques au Maroc et de procéder à des enlèvements et à des actes criminels», lit-on dans le bulletin

officiel publié jeudi sur le site du ministère britannique des Affaires étrangères, dans la rubrique «Conseils de voyages à l'étranger», qui est toujours valable au 6 décembre 2019. «Les terroristes vont très probablement tenter de mener des attaques au Maroc. Vous devriez être vigilant en tout temps», a-t-on ajouté de même source.

Le ministère britannique a rappelé, dans ce contexte, que deux ressortissants étrangers avaient été sauvagement assassinés lors d'une randonnée près du mont

Toubkal en décembre 2018.

Il s'agit de Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans et de son amie, Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, qui étaient parties ensemble pour un mois de vacances au Maroc.

Leurs corps ont été découverts sur un site où elles avaient planté la tente pour la nuit, à deux heures de marche du village d'Imlil, sur le chemin du Mont Toubkal. Le ministère a expliqué qu'il existe une menace accrue liée au nombre de

Marocains sympathisants ou appartenant à Daech et à d'autres groupes extrémistes».

«Les zones surpeuplées, les installations gouvernementales, les réseaux de transport, les entreprises ayant des intérêts occidentaux et les zones où les étrangers et les touristes sont connus pour se rassembler peuvent être plus à risque d'attaque.

Vous devez être vigilant dans ces domaines et suivre tout conseil spécifique des autorités de sécurité locales», a ajouté le ministère.

NUCLÉAIRE:

Poutine veut renouveler vite le traité New Start avec les Etats-Unis

Le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré jeudi qu'il souhaitait renouveler d'ici la fin de l'année avec les Etats-Unis le traité «New Start» sur les armements stratégiques nucléaires.

Cette décision doit être prise dans les plus brefs délais «de façon à ce que cela ne donne pas lieu à des interprétations multiples de notre position», a insisté Vladimir Poutine devant des responsables militaires et de la défense.

Pour sa part, «la Russie est prête à renouveler le traité New Start sans tarder, avant la fin de l'année», a ajouté le président russe.

Les Etats-Unis et la Russie, les rivaux de la guerre froide, ont tourné la page cette année du traité sur les armes nucléaires intermédiaires (INF), remontant à l'époque soviétique, s'accusant mutuellement d'être responsable de ce déve-

loppement. Cet accord était considéré comme un pilier de la sécurité mondiale et le fait qu'il devienne caduc fait craindre une reprise de la course aux armements.

Vladimir Poutine a déclaré jeudi à ce sujet qu'il souhaitait définir les «mesures pour faire face aux dangers potentiels» liés, selon lui, à un retrait américain du traité INF.

Washington n'a manifesté jusqu'ici que peu d'intérêt pour le renouvellement sur cinq ans d'un traité New Start après l'expiration du traité actuel début 2021, voulant se dégager de ses contraintes.

Le traité New Start, conclu en 2010 entre les présidents de l'époque, l'Américain Barack Obama et le Russe Dmitri Medvedev, alors que les relations entre leurs deux pays étaient bien plus chaleureuses, est considéré comme le dernier accord nucléaire

encore en vigueur, contenant les arsenaux des deux pays en dessous de leurs sommets de la guerre froide.

L'accord avait contraint les deux protagonistes à réduire de moitié leurs lanceurs de missiles nucléaires et à mettre en place un nouveau système de contrôle.

Ces déclarations de Vladimir Poutine interviennent au lendemain d'auditions devant la commission des Affaires étrangères de la chambre américaine des Représentants sur l'importance du traité New Start.

La situation «pourrait changer du tout au tout et rapidement» sans un tel traité et conduire éventuellement les Etats-Unis à une «crise stratégique», a estimé l'ancienne sous-secrétaire américaine au contrôle des armements, Rose Gottemoeller.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE BLIDA
NIF : 001309015002170

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 06/2019

Conformément à l'article 68 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Projet : travaux de réhabilitation du parc immobilier *dans le cadre du compte d'affectation n° 302-114 intitulé à fonds spéciale * Daïra d'El Affroun*****

Lot n° 03 : cité 300 logements El Affroun 3 - 06 blocs bâtiments : N-O-P-Q-R-S

Concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 07/2019 du 24/10/2019

Suite à la commission d'évaluation des offres financière N°15/2019 du 28/11/2019

La direction du logement de la wilaya de BLIDA informe l'attribution provisoire de la convocation suivante :

Projet	Entreprise	Número identification fiscal NIF	Montant	Délai	Note technique
Lot n° 03 : cité 300 logements El Affroun 3 - 06 blocs bâtiments : N-O-P-Q-R-S	ALLABA EL YAGOUT	282173101705177	4 570 104.91	120 Jours	46,08

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la direction du logement de la wilaya de BLIDA au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le délai de recours est fixé à **10 jours** à compter de la 1^{re} parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et au BOMOP.

DK NEWS

Anep : 1916026451 du 07/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DAIRA DE METLILI CHAAMBA

COMMUNE DE METLILI CHAAMBA

N° identification Fiscal 095947059085110

N° : 110 /2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En Application des prescriptions des articles N° 52; 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public. Le président de l'APC de Metlili chaambas informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participé aux l'avis de consultation (Mode de passation Gré à Gré après consultation) avis N° 92/2019 se rapportant **Projet Collection et transport des déchets ménager des quartiers la commune de Metlili Chaamba secteur Est et Secteur Ouest** ; Que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières de l'attribution provisoire du marché public qui a été le 26/11/2019 s'est soldée par le résultat suivant :

LE SOUSMISSIONNAIRE SELECTIONNE	IDENTIFICATION FISCAL	NOTE OBTENUE DE L'OFFRE TECHNIQUE	MONTANT	DELAIS DE REALISATION
Souissi Hamza	198147010062727	73.00 Pts	Montant Minimal 23.800.000.00 DA	/
			Montant Maximal 35.700.000.00 DA	

Les critères de sélection : tels cités dans le cahier des charges et l'instruction aux soumissionnaires.

- Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert Exige des capacités minimales, peuvent rapprocher au service des travaux neuf au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour leurs communiquer ces résultats évaluation de leurs candidature offre technique et financières par écrit.
- Tout soumissionnaire contestant ce choix est tenu de formuler un recours auprès de la commission communale des marchés public de la commune de Metlili chaambas dans les 10 jours qui suivent la première parution de cet avis dans la presse écrite.

DK NEWS

Anep : 1916026386 du 07/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 0986 1632 9204 126

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 08 .. /2019

Étude et suivi Des travaux de CES du service de pédiatrie au CHU de Beni Messous

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales ayant pour objet : **Étude et suivi Des travaux de CES du service de pédiatrie au CHU de Beni Messous**

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux architectes et bureaux d'études nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité et justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Capacité professionnelle :

Les Bureaux d'études et architectes ayant l'agrément en cours de validité et inscrit au tableau national de l'ordre des architectes.

Capacité financière:

Les Bureaux d'études et architectes ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années de quatre millions de dinars (4.000.000,00 DA) et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2016 - 2017 et 2018) visés par les services des impôts et certifiés par le commissaires aux comptes.

Capacité technique :

Moyen humain : disposer d'une équipe permanente composé de :

> Chef de projet : un architecte ou un ingénieur en génie civil, de 03 ans d'expérience au minimum.

> Un Technicien supérieur TCE de 02 ans d'expérience au minimum.

Les moyens humains doivent être justifiés par les diplômes + attestation d'affiliation CNAS.

Référence professionnelle :

Ayant réalisé au moins un projet similaire de classification « C » minimum, justifié par une attestation de bonne exécution

• l'offre doit contenir les documents cités dans l'article 13 du cahier des charges.

• L'offre doit être insérée dans une enveloppe externe anonyme portant la mention unique:

Monsieur le Directeur Général du CHU DE BENI-MESSOUS

Bureau Des Marchés

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 08 .. /2019 portant l'étude et suivi des travaux de CES du service de pédiatrie du CHU de Beni Messous. « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est égale à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, les quotidiens nationaux ou portail électronique des marchés publics.
- Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8:00 à 13h00 mn précises, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

• Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la Direction du centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous, site à : Rue Ibrahim Hadjres.

• Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13h00 à la salle de réunion de la direction du CHU de Beni Messous.

• La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres plus trois (3) mois.

DK NEWS

Anep : 1916026506 du 07/12/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE AGHOUAT

NIF: 001303019002462

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:40 / 2019

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant **Réalisation d'un CEM base 05/200 ration à OUED MORRA** selon les lots suivants:

Designation des lot	Qualification demandée
Lot n° 01 : groupe pédagogique 01 (09 classes + bloc sanitaire + administration)	Qualifiées en bâtiment catégorie (III) et plus (activité principal)
Lot n° 02 : groupe pédagogique 02(04 classes + bloc sanitaire +02 laboratoire + salle polyvalente + salle des profs +atelier- clôture).	

Les entreprises qualifiées et ayant la moyenne de chiffre d'affaire pour les années (2016-2017-2018) égale ou supérieure à 15.000.000,00 DA + une attestation de bonne exécution en bâtiment supérieur ou égale à 30.000.000,00 DA durant les 05 dernières années (2014-2015-2016-2017-2018) et intéressée par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Sassi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «lot N° : », «L'offre technique» ou «L'offre financière» selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres N°40 /2019 et l'adresse du maître d'ouvrage

L'offre de candidature : il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature. Une déclaration de probité. Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, capacité professionnelle: qualification, capacité financières: les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques: moyens humains et moyens matériels + références professionnelles..... voir article 08 du cahier des charges.

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :

«Une déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté» .Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :

(Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité sassi boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13 H et 30 m).

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14 h, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.

DK NEWS

Anep : 1916026511 du 07/12/2019

PRIX ASSIA-DJEBAR 2019: Les noms des lauréats dévoilés

Le Grand Prix Assia-Djebar du roman, décerné pour la cinquième année consécutive, a été attribué jeudi à Alger à trois lauréats pour leurs Œuvres littéraires en Arabe, en Tamazight et en Français.

En langue française le Grand Prix Assia-Djebar est revenu à Lynda Chouiten pour son deuxième roman «Une valse» publié chez Casbah, à Khiri Belkhir pour «Nouboutate Rayka» paru aux éditions El Khayal pour l'Arabe, alors que le prix pour le roman en Tamazight a été décerné Djamel Laced auteur de «Nna Rni». Ce prestigieux prix récompensant la production littéraire annuelle a été remis lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture Moufidi Zakaria en présence du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi et des membres du gouvernement. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Hassane Rabehi a exprimé «l'espoir fondé sur les participants à ce concours national pour continuer à enrichir le roman algérien et à inspirer le lecteur en marquant de leur

empreinte le temps et le lieu».

Il a estimé que ce prix se voulait «un prolongement» de l'existence de cette romancière exceptionnelle, à travers des générations successives de plumes, hommes et femmes et dans toutes les langues dans lequel il est décliné».

Evoquant la mémoire de l'auteure et académicienne Assia Djebar, le ministre a rendu hommage à un nom qui «rappelle la valeur de la littérature (...) et son influence positive sur la société». Pour sa part, la présidente du jury, l'écrivaine et universitaire Aïcha

Kassoul, a salué «la qualité des ouvrages en compétition» et appelé les maisons d'éditions «à relever leurs critères de qualité et à redoubler d'effort en matière de présentation» du livre qui doit également «être un bel objet qui permet de rêver et s'inspirer». Elle regrette également que «certains textes proposés



n'ont pas été revus et révisés comme il se doit». Interrogée par la presse sur les raisons de l'absence des trois lauréats à la cérémonie, Aïcha Kassoul l'a justifiée par l'inexistence d'une short liste, souhaitant qu'à l'avenir les organisateurs du prix publient une liste restreinte des nominés à ce «prestigieux» prix. Institué en 2015 par l'Entre-

prise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), le Grand Prix Assia-Djebar du roman récompense les meilleures œuvres littéraires en langue arabe, amazighe et française. En 2018, le prix est allé à Nahed Boukhalfa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT ET MINISTRE DE LA CULTURE PAR INTÉRIM, HASSANE RABEHI :

«Le Grand Prix Assia Djebar, une opportunité de promouvoir le roman algérien à l'international»

Le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a indiqué, jeudi lors de la cérémonie de remise du Grand Prix Assia Djebar, que cette récompense était une opportunité de promouvoir le roman algérien à l'international et d'élargir le champ de la créativité

Dans une allocution à l'ouverture de la cérémonie de la 5^e édition du Grand Prix Assia Djebar, organisée au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, M. Rabehi a estimé que l'espoir est fondé sur les participants à ce concours national pour continuer à enrichir le roman algérien et à inspirer le lecteur en marquant de leur empreinte le temps et le lieu. Ce Prix se veut «un prolongement» de l'existence de cette romancière exceptionnelle, à travers des générations successives de plumes, hommes et femmes et dans toutes les langues dans lequel

il est décliné», a-t-il estimé. Saluant la mémoire de Assia Djebar qui, a-t-il ajouté, nous rappelle chaque année la valeur de la littérature et le rôle du roman dans la compréhension de la vie et le façonnement de la conscience collective, qui influe positivement sur la société. Sommité de la littérature universelle, Assia Djebar a mis sa plume au service de la défense des causes humaines, notamment le droit de son peuple à la libération du joug colonial, a encore dit M. Rabehi, qualifiant la romancière de source d'inspiration pour la défense de nos constantes nationales, qui font le génie du peuple algérien et sa résilience face aux vicissitudes de la vie, et qui finir toujours par mener le pays à bon port. «Notre pays s'apprête à accéder à une nouvelle ère d'espoir et de développement dans le cadre de la fraternité et de la véritable démocratie, à l'institution de laquelle nous suivrons à la faveur de la Présidentielle du 12

décembre», a-t-il poursuivi. Soulignant l'importance de cette échéance électorale, M. Rabehi a affirmé que «quel que soit le vainqueur, l'acquis primordial, en cette conjoncture exceptionnelle, sera, incontestablement le triomphe du peuple et le rétablissement de sa confiance en les institutions de la République qui, en toutes circonstances, demeurent debout et efficaces».

Le Grand prix Assia Djebar, la plus haute distinction littéraire en Algérie, récompense les meilleurs ouvrages romanesques en langues arabe, tamazight et françaises. La récompense pour chaque ouvrage s'élève à 700.000 DA (baisse de 300.000 DA par rapport aux quatre premières éditions). Le Grand prix Assia Djebar (1936-2015) a été institué en 2015 par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

ACADÉMIE AFRICAINE DES LANGUES:

3 commissions pour promouvoir l'arabe, tamazight et l'amharique

L'Académie africaine des langues (ACALAN), créée en 2011, vient de se doter de trois commissions dont la mission principale est de «promouvoir» les trois (03) langues «transfrontalières véhiculaires» que sont l'arabe, tamazight et l'amharique. La mise en place de ces commissions a été concrétisée lors d'un atelier opérationnel et de planification, organisé du 29 au 31 octobre dernier à Addis Abeba (Ethiopie), lequel avait également défini les modalités de fonctionnement ainsi que les domaines prioritaires des dites commissions.

Lors de la séance d'ouverture présidée par le fondateur de l'Assemblée des Académiciens de l'ACALAN, le Professeur Ayo Bamgbose, ce dernier a présenté le mandat et les tâches des trois (03) commissions, les classant en trois catégories, à savoir l'enquête initiale, la recherche et le plaidoyer, avant d'exhorter ses membres à «se consacrer au développement et à la promotion de leurs langues respectives en particulier et des langues africaines en général». S'agissant de la commission dédiée au Tamazight, ses domaines prioritaires sont la réalisation d'un atlas linguistique général et d'un inventaire toponymique tamazight en Afrique du Nord, Canarie incluse et en région sahélo-saharienne, ainsi que l'initiation de sorties scientifiques sur le terrain en vue de réaliser un travail de collecte de corpus. De même qu'il a été retenu l'uniformisation de la graphie, l'unification de la création terminologique, l'élaboration de programme d'apprentissage de la langue à tout citoyen africain, l'assurance de la mobilité aux étudiants, enseignants et chercheurs, de sorte à pouvoir accéder aux structures universitaires d'un autre pays de l'espace amazighophone. L'accent a également été mis sur la formation des formateurs (journalistes, enseignants, traducteurs, état civil, greffes des tribunaux), la duplication des archives à travers l'espace amazighophone, ainsi que l'inscription collective de traits majeurs du patrimoine culturel et immatériel du Tamazight auprès de l'UNESCO. Il y a lieu de souligner, également, la présence de nombreux algériens dans cette

commission, dont le Pr Youssef Nacib, unanimement élu comme coordinateur, en plus d'autres membres, à l'instar du président du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et Nadia Berdous, de Abdellah Saddiki, de Abdennacer Guedjiba et de Allaoua Rabhi. A relever, en outre, la présence, en qualité de membres de la commission dédiée à la langue Arabe, de l'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Libye, Soudan et de la Mauritanie, ces pays présentant «des points communs ainsi que quelques divergences dues aux préoccupations et aux priorités de chaque Etat». Les six (06) Etats ont, néanmoins, tous affiché «la volonté politique de promouvoir, de vulgariser et de redynamiser l'Arabe par son utilisation dans le domaine des nouvelles technologies et de la recherche scientifique». Ladite commission a dégagé, entre autres projets prioritaires, le développement de l'alphabet, de l'écriture et des programmes d'enseignement de l'Arabe «aux non-natifs». De même qu'il a été retenu l'idée de mener des études sur le statut de la langue arabe dans les autres sociétés africaines, en tant que langue «dominante ou minoritaire». De promouvoir cette langue pour lui permettre de suivre les développements technologiques, de créer des festivals et autres prix récompensant les productions artistiques et cinématographiques en arabe, de développer des partenariats avec les institutions travaillant à la promotion de la langue arabe et enfin, de mobiliser les ressources humaines et matérielles pour ce faire. A l'instar des deux commissions suscitées, celle dédiée à l'Amharique s'est également engagée à la création d'un dictionnaire en cette langue, de mener une étude dialectale, d'harmoniser le système d'écriture de l'amharique, d'organiser des conférences et ateliers, de faire la polarisation des variétés de cette langue, etc. L'Académie Africaine des Langues (ACALAN), est une institution spécialisée de l'Union Africaine (UA), mandatée pour développer et promouvoir les langues africaines en tant que facteur d'intégration et du développement de l'Afrique.

DRAMATURGIE EN TAMAZIGHT : Lancement aujourd'hui du Prix national «Mohia d'Or»

Le Prix national «Mohia d'or» de la meilleure dramaturgie en tamazight sera lancé samedi prochain à Tizi-Ouzou à l'occasion de l'hommage qui sera rendu au dramaturge Mohia Abdellah disparu en 2004, a-t-on annoncé jeudi dans un communiqué de la direction locale de la culture.

Parmi les objectifs assignés à cette compétition, outre mettre en relief l'œuvre de Mohia, la promotion de la pratique théâtrale et l'encouragement des jeunes à la création artistique en général et à l'écriture dramatique et la production théâtrale en particulier et la promotion de la langue amazighe, a-t-on indiqué de même source. Le prix «Mohia d'or» a été instauré en 2014 au niveau local par la direction de la culture en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et le Théâtre régional Kateb Yacine, il a été institué prix national en 2018, par le ministre de la culture pour permettre «la promotion de la pratique théâtrale et l'encouragement des jeunes à la création artistique et à l'écriture dramatique en tamazight».

Le concours ouvert à tous les auteurs dramatiques en langue Tamazight au niveau national, et qui récompensera un seul texte dont les modalités sont définies par le règlement intérieur du concours que les participants peuvent retirer auprès des organisateurs. A cet effet, il sera constitué une commission de lecture préalable pour la sélection des textes répondant aux conditions techniques et graphiques du texte et un jury constitué de dramaturges, metteurs en scène, scénographes et universitaires spécialisés dans la littérature linguistique et le théâtre Amazigh pour le choix du lauréat du prix.

La date limite de dépôt des textes est, par ailleurs, fixée par les organisateurs pour le 27 Mars de chaque année consacrée journée internationale du théâtre alors que la cérémonie de remise du prix interviendrait dans le cadre des festivités prévues pour la célébration du printemps amazigh, coïncidant avec le 20 Avril.

Il est aussi souligné dans le règlement intérieur de ce prix doté d'une récompense financière de 500.000,00 DA pour le lauréat et une autre de 100.000 DA qui sera décerné en guise de soutien à l'écriture en tamazight, que «l'auteur de l'œuvre primé s'engage à céder l'exclusivité de son texte pour une durée de 05 années pour d'éventuelles exploitations théâtrales». L'œuvre de Mohia, qui s'étale sur plus d'une trentaine d'années d'interprétation et de réflexions philosophiques, constitue «un gisement littéraire inépuisable d'expression amazighe et une œuvre novatrice monumentale», a-t-on relevé dans le document de la direction de la culture. Plus connu sous le nom de Mohand Ouyahia, Abdellah Mohya, né le 1er novembre 1954 à Azazga, effectua des études universitaires à Alger puis s'installa à Paris, dès les années 1970, où il rejoignit le groupe d'études berbères et se consacra à la production théâtrale en tamazight et aussi à l'adaptation d'illustres auteurs. Parmi ses adaptations les plus illustres, «Si Pertuff», adaptation de la pièce «Tartuffe» de Molière, «Muhend Ucaban» adaptation de «Le ruscussité» de Lu Sin, «Am win Yettarjun Rebbi», celle de la pièce de Beket «En attendant Godot» ou encore «Thachvaylith» qui est celle de «La jarre» de Luigi Pirandello.

Il a été, également, l'auteur de textes poétiques interprétés par plusieurs chanteurs tels les groupes Ideflawn, Imazighen Imula, Matoub Lounès et tout récemment de jeunes artistes.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Patrick Bruel, le concert événement



Après une première salve de concerts au début de l'année, le chanteur se produit sur la scène de Paris La Défense Arena pour son «Tour 2019». L'occasion de retracer sa carrière avec ses plus grands tubes comme «Casser la voix», «J'te l'dis quand même», «Place des grands hommes» ou «Alors regarde». Tout au long de la soirée, Patrick interprète notamment des titres de son dernier album «Ce soir on sort...», avec des chansons composées par Vianney, Pierre Lapointe, Gérard Presgurvic ou Félix Gray. Parmi elles : «Tout recommencer», «Stand Up» et «Pas eu le temps». Pour ce concert événement, l'artiste est ponctuellement rejoint par des invités surprises.

france 2 20:05

Téléthon 2019 : 33e édition



Installé en plein coeur du parc de La Villette, le tandem d'animateurs met en lumière ceux qui font le Téléthon depuis plus de trente ans. En compagnie de l'acteur Jean-Paul Rouve, parrain de cette nouvelle édition, Sophie Davant et Nagui - entourés de familles, d'éminents chercheurs, de bénévoles et d'artistes - font vivre des moments de fête et de partage. Les malades témoignent de leur combat mené chaque jour contre la maladie ainsi que de l'urgence de développer des traitements.

france 3 20:00

Mongeville

Réalisateur : Dominique Ladoge
Avec : Francis Perrin, Gaëlle Bona



Alice Gérard, 28 ans, ouvrière agricole, a été retrouvée morte, asphyxiée dans l'incendie d'une grange. Cette ex-citadine, qui avait travaillé dans la grande distribution à Paris, avait effectué un séjour bénévole à la ferme. Cela l'avait incitée à se reconvertir ; et depuis un an, elle prêtait main-forte à Louise Chambord, propriétaire d'une petite ferme bio et militante. Depuis le suicide de son mari, un an plus tôt, elle ne pouvait pas compter sur l'aide de ses enfants Frédéric et India. Au milieu des champs et des vergers, Mongeville et Valentine enfilent les bottes pour une enquête au coeur du terroir girondin, à la découverte des heurs et malheurs du monde paysan.

CANAL+ 20:00

10 Minutes Gone

Réalisateur : Brian A Miller
Avec : Bruce Willis, Michael Chiklis



Frank, un truand notoire, prépare le braquage d'une banque avec son frère Joe et quelques complices. Au moment où ils s'appêtent à sortir de la banque, l'alarme se déclenche et les policiers se trouvent rapidement sur les lieux. En prenant la fuite, Frank est assommé par derrière. Lorsqu'il reprend connaissance dix minutes se sont écoulées. Le cadavre de son frère gît sur le sol. Il tente de comprendre ce qu'il s'est passé durant ce laps de temps.

6 20:05

Hawaii 5-0

Réalisateur : Bryan Spicer
Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan



McGarrett découvre qu'un de ses bons amis, Tom Hennessey, agent de la CIA, a été assassiné et son corps retrouvé échoué sur une plage. Le déjunt avait aidé Steve à retrouver Victor Hesse, l'assassin de son père. Pour identifier son meurtrier, le chef du Five-0 prend tous les risques. Rapidement, l'équipe neutralise un espion chinois dans l'appartement de la victime. Au cours de cette affaire, Steve retrouve l'agent Greer, une ancienne maîtresse, dont le rôle et les attentes sont assez troubles.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2330

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	9			8															
		1	4																
			2			6	7												
		3		1															
			5	8	3														
				7	2	4													
5	6					7													
	8					4													
	1	4			3	9													

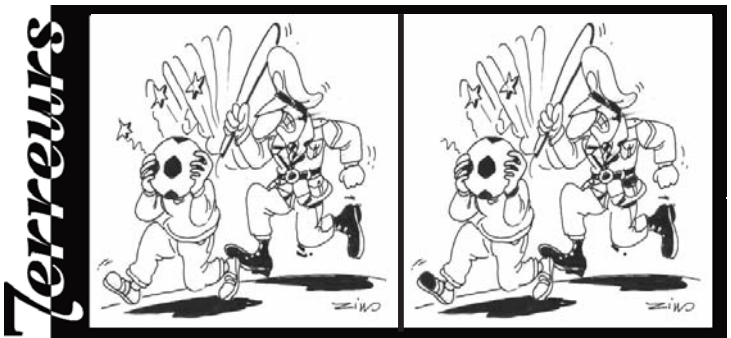


«Vous devez tout voir, tout entendre et tout oublier»
Napoléon Bonapart

Mots croisés n°2330

- 1 - Philosophie très concrète
 - 2 - Exhalaison subtile - Quatre pour un roman
 - 3 - Débuté - Mit en morceaux
 - 4 - Bien trop entendues - Riches couleurs - Numéro 89
 - 5 - Cité bourguignonne - Babioles - Moitié de fils
 - 6 - Hermétiques - Région autour de Stuttgart
 - 7 - Passera furtivement - Couleur des yeux d'Athéna
 - 8 - Amener du liquide
 - 9 - Atome bien chargé - Eclairciront
 - 10 - Ecluser - Garda pour lui
- Horizontalement:
A - Activité qui demande parfois beaucoup de charme
B - Thésauriser
C - Albugo - Matériaux d'archets
D - Mettre aux oubliettes
E - Bruit de caisse - Montagnes de western
F - Met fin à la cérémonie - Renforces
G - Donnons la préférence - Volonté
H - Modèles de dormeur - Gâter l'atmosphère
I - Malheureuse infante - Rester grand ouvert
J - Poutre de voilier
K - Prisons dans la prison - Très dépourillé
L - Vide les lieux - Cycle de bois

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



CHAMPIONNAT ARABE DE JEUX D'ÉCHECS INDIVIDUELS À MOSTAGANEM: L'Algérie décroche 11 médailles dont 4 en or

L'Algérie a décroché 11 médailles (4 en or, 3 en argent et 4 en bronze) au championnat arabe des jeux d'échecs individuel, qui a pris fin jeudi soir à Mostaganem.

L'Algérie a remporté, dans la journée de clôture de cette manifestation sportive, 4 nouvelles médailles dans la compétition du Blitz, a indiqué le directeur du tournoi, Abdelkader Mahmoudi.

L'Algérienne Latreche Sabrina a décroché la médaille d'or en Blitz dames et sa compatriote Hamza Amira s'est contentée de la médaille de bronze, alors que la médaille d'argent est revenue à l'échéphile jordanienne, Bouchra Chaibi.

Chez les messieurs, les Algériens Haddouche Mohamed et Belahcen Bilal ont remporté respectivement les médailles d'argent et de bronze dans cette compétition.

La médaille d'or a été décrochée par le Jordanien Aissa Raafat, selon le directeur du tournoi.

Les Algériennes ont dominé mercredi la compétition classique (longue) de sept rondes où les Mezioud Amina, Latreche Sabrina et Toubal Hayat ont décroché les médailles d'or, d'argent et de bronze, respectivement. Dans cette compétition classique messieurs aucun Algérien n'a eu de médaille.

L'or est revenu au Tunisien Zaïbi Amir, l'argent au Jordanien Mansour Samr et le bronze à son compatriote Aissa Raafat.

La sélection nationale a obtenu, auparavant, deux titres en jeu rapide messieurs et dames (Haddouche Mohamed et Latreche Sabrina), une médaille d'argent pour Nacer Rania et une en bronze pour Belahcen Bilal.

Ce championnat a vu la Jordanie remporter une en médaille or, trois en argent et une en bronze alors que la Tunisie et les Emirats arabes unis une en bronze chacune.

Le championnat arabe des jeux d'échecs individuel, organisé à Mostaganem du 26 novembre au 6 décembre, a enregistré la participation de 60 sportifs messieurs et dames de 10 pays dont l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie, l'Irak, la Mauritanie, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Qatar, le Liban et la Palestine.

En marge de ce championnat, des réunions de l'instance exécutive et l'assemblée générale de l'Union arabe de jeux d'échecs ont donné lieu à la création d'un championnat de jeu rapide et d'une compétition pour résoudre les problèmes de jeux d'échecs et à la réduction des frais de participation lors des différentes manifestations sportives arabes la saison prochaine 2020.

APS

JM ORAN-2021 : Plus de 800 millions USD dépensés pour transformer Oran en un véritable pôle sportif

Plus de 800 millions USD ont été déjà dépensés pour la réalisation de nouvelles infrastructures sportives ainsi que la mise à niveau d'autres à Oran dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation des 19èmes jeux méditerranéens (JM), a déclaré jeudi à Oran le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui.

«L'Algérie a prouvé qu'elle demeure un meilleur partenaire du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), à travers tout cet investissement que sont en train de consentir les pouvoirs publics», a déclaré le ministre, en marge d'une nouvelle visite d'inspection au complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

«Ces infrastructures sportives vont transformer Oran en un véritable pôle sportif, appelé dans un proche avenir à accueillir des compétitions sportives internationales de haut niveau», a-t-il ajouté.

Le complexe en question comporte, entre autres, un stade de football de 40.000 places, un stade d'athlétisme de 4.500 places, une salle omnisports de 6.000 places et un centre nautique, composé de trois bassins, dont deux olympiques et un troisième semi-olympique de 2.000 places.

Commentant l'avancement des travaux dans les différents chantiers de ce complexe devant être réceptionné dans sa totalité en juin 2020, M. Bernaoui s'est déclaré «satisfait des progrès réalisés dans ce registre», rassurant au passage que «jusque-là, l'Etat a honoré tous ses engagements financiers vis-à-vis des entreprises



réalisatrices, qui n'ont désormais aucun prétexte pour justifier un éventuel retard dans la livraison de ces infrastructures».

Dans ce sens, il a insisté, auprès des responsables de l'entreprise chinoise (MCC) chargée de la réalisation de ce grand ouvrage, pour qu'elle honore à son tour ses engagements afin de permettre au comité d'organisation des JM de mettre les nouveaux équipements sportifs à l'essai comme exigé par le

CIJM. Le ministre en a profité également pour inspecter les travaux de dotation du terrain du stade de football d'une pelouse naturelle de qualité hybride, ainsi qu'une piste d'athlétisme. Il a instruit à ce propos l'entreprise sous-traitante de revoir les délais de livraison de la pelouse, malgré quelques contraintes soulevées par l'entreprise en question. «Nous envisageons d'organiser dans ce stade d'Oran une rencontre de la sélection algé-

rienne en juin prochain. Nous voulons que le planning arrêté avec les autorités concernées pour la livraison de tous les équipements du stade soit respecté», a-t-il insisté. «Les JM d'Oran seront un événement qui concernera tous les Algériens. D'ailleurs, nous avons prévu que des jeunes des différentes régions du pays, notamment du Sud, fassent partie des bénévoles qui contribueront dans l'organisation de ces jeux», a précisé le ministre.

TENNIS/TOURNOI "TROPHÉE FAYÇAL BOUAZIZ": Début des épreuves à Bachdjarah (Alger)

Le coup d'envoi du tournoi "trophée Fayçal Bouaziz", a été donné jeudi au Tennis club de Bachdjarah (Alger), en présence d'une soixantaine de participants dont seize dames.

Le tournoi est ouvert aux catégories seniors "messieurs et dames" ainsi qu'aux vétérans.

"Nous avons décidé d'organiser ce tournoi en hommage au défunt Fayçal Bouaziz,

l'ancien président de la section de tennis du Groupement sportif des pétroliers (GSP).

Un homme ambitieux, très serviable et courageux, qui a beaucoup donné à notre discipline et aux joueurs depuis son élection.

Il ne s'est pas contenté de sa section mais il a tant aidé la Fédération algérienne de tennis et nos équipes nationales.

Il était toujours à nos côtés dans les

pires et meilleurs moments", a indiqué à l'APS, le manager général du GSP, Mourad Meghari.

Et d'enchaîner: "Nous avons fourni tous les moyens nécessaires pour la réussite de cet événement sportif qui a regroupé un nombre important des participants.

Nous avons organisé ce tournoi sous l'égide de l'instance fédérale et avec la participation de la Ligue algéroise de tennis".

CYCLISME / CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE : Les Algériens décrochent cinq nouvelles médailles (3 argent, 2 bronze)

Les cyclistes algériens se sont distingués lors de la 6e journée des Championnats arabes de cyclisme sur route, disputée jeudi à Alexandrie (Egypte), en décrochant cinq nouvelles médailles (3 argent, 2 bronze). Les

médailles algériennes ont été remportées par Nesrine Houili (argent U19) et bronze au classement général, Yasmine Bouzenzen (bronze U19), Akram Belabsi (argent cadets) et la sélection nationale cadets garçons

(argent). A une journée de la fin de la compétition, l'Algérie domine le classement général avec une moisson de 15 médailles (7 or, 6 argent, 3 bronze), devant l'Egypte (3 or, 6 argent, 4 bronze) et les Emirats arabes unis (3 or,

2 argent). Lors de la précédente édition, disputée également en Egypte, à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait décroché la première place au classement final, avec un total de 17 médailles : 10 or, 4 argent et 3 bronze.

JO ET PARALYMPIQUES-2022 : Les organisateurs cherchent 39.000 bénévoles

Un avis de recrutement de 39.000 bénévoles a été lancé jeudi via internet par le comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2022 de Pékin.

Un site internet dédié à cette opération a été officiellement lancé.

Parmi les conditions néces-

saires à remplir pour postuler : être âgé d'au moins 18 ans le 1er janvier 2022 et parler anglais ou chinois.

Les personnes ayant des aptitudes en matière de traduction orale ou écrite, de soins médicaux, de conduite de véhicules ou étant disponibles sur une longue période de temps seront

choisis en priorité. Dans un message vidéo diffusé sur écran géant, le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, a promis aux candidats sélectionnés une «expérience unique dans une vie».

Les organisateurs espèrent recruter 27.000 bénévoles pour les jeux Olympiques et 12.000

pour les jeux Paralympiques.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 30 juin 2021 sur le site internet suivant: vol.beijing2022.cn Les 24e JO d'hiver se dérouleront du 4 au 20 février 2022 à Pékin et dans la commune de Zhangjiakou, située dans la province voisine du Hebei (nord).

LIGUE 1 (13^E JOURNÉE) : Favorable au leader, le MCA en péril à Sidi Bel-Abbès

La 13e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue à partir de aujourd'hui, devrait être favorable au leader le CR Belouizdad qui accueille la JS Saoura, alors que le dauphin, le MC Alger, se rendra à l'Ouest pour défier l'USM Bel-Abbès dans une mission difficile pour le «Doyen».



Ayant réussi à s'extirper du guépier à l'occasion du derby algérois face au MCA (2-2) au stade Omar-Hamadi, le Chabab (25 pts) partira favori dans son antre du 20-Août-1955 face à la JSS (3e, 19 pts), tenue en échec lors de la précédente journée à la maison par l'ASO Chlef (0-0).

Les «Rouge et Blanc» auront une oreille tendue vers le stade du 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès, théâtre du match entre l'USMBA (10e, 13 pts) et le MCA (2e, 24 pts).

La mission des Algérois, sommés de réagir après la contre-performance face au CRB, s'annonce d'ores et déjà difficile face à un adversaire groggy, moins d'une semaine après le carton subi en déplace-

ment face à l'AS Aïn M'lila (3-0).

A quatre points du premier relégable, l'USMBA devra impérativement l'emporter face au MCA qui doit également chercher à s'imposer pour éviter d'être distancé par le leader.

Le MC Oran (3e, 19 pts), accroché devant son public par l'US Biskra (0-0), effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (7e, 17 pts), qui semble avoir le vent en poupe en alignant quatre matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Ce match a été décalé à mardi en raison de l'engagement des «Canaris» en phase de poules de la C1, où ils défilent vendredi en déplace-

ment l'ES Tunis. L'ASAM (5e, 18 pts), véritable révélation depuis le début de cet exercice, aura rendez-vous avec le derby de l'Est chez l'ES Sétif (14e, 11 pts), où la victoire est plus que nécessaire pour les locaux afin de s'éloigner de la zone rouge.

L'US Biskra (10e, 13 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 12 pts) accueilleront respectivement le CA Bordj Bou Arréridj (8e, 16 pts) et le NC Magra (15e, 9 pts) avec l'objectif de l'emporter et de s'approcher de la première partie du tableau.

Même si les équipes locales bénéficieront de la faveur des pronostics, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre de rendez-vous relativement équilibrés.

Les matchs Paradou AC - CS Constantine et ASO Chlef - USM Alger sont reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement de l'USMA et du PAC en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la 2e journée se jouera ce week-end.

Le programme

Samedi 7 décembre :

NA Hussein-Dey - NC Magra (15h00)
CR Belouizdad - JS Saoura (15h00)
USM Bel-Abbès - MC Alger (15h00)
ES Sétif - AS Aïn M'lila (15h00) huis clos
US Biskra - CA Bordj Bou Arréridj (16h00) huis clos

Mardi 10 décembre :

JS Kabylie - MC Oran (16h00) huis clos
Paradou AC - CS Constantine (reportée)
ASO Chlef - USM Alger (reportée)

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	25	12
2). MC Alger	24	12
3). MC Oran	19	12
→). JS Saoura	19	12
5). AS Aïn M'lila	18	12
→). CS Constantine	18	12
7). JS Kabylie	17	11
8). CABB Arréridj	16	12
9). USM Alger	14	10
10). USM Bel-Abbès	13	11
→). US Biskra	13	12
12). NA Hussein-Dey	12	12
→). ASO Chlef	12	12
14). ES Sétif	11	12
15). NC Magra	9	11
16). Paradou AC	8	9

ALGÉRIE :

«Le processus de partenariat entre les clubs professionnels et les entreprises publiques est enclenché»

Le processus de partenariat entre les clubs professionnels de football et les entreprises publiques, décidé par le gouvernement, est déjà enclenché, a indiqué, jeudi à Oran, le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui.

«L'USM Alger et la JS Kabylie viennent de signer des contrats de partenariat avec deux entreprises publiques modèles, Serport et Cosider.

Les autres clubs, à l'image du MC Oran et de l'ASM Oran, vont également bénéficier de la même mesure puisqu'il s'agit, comme déjà annoncé par le passé, d'un processus décidé par le Premier Ministre, Noureddine Bedoui», a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une visite d'inspection aux chantiers du complexe sportif en cours de réalisation à Oran. «Par cette

mesure, les pouvoirs publics ont affiché tout leur intérêt pour le sport en général et le football en particulier.

Néanmoins, tout le monde doit comprendre que le mode de gestion des clubs concernés va changer. L'Etat aura un meilleur contrôle sur l'argent débloqué au profit de ces formations professionnelles», a-t-il précisé. Ayant adopté le mode professionnel depuis l'été 2010, le football national, qui a vu la création de deux Ligues professionnelles de 16 clubs chacune, n'a pas réussi cette expérience, de l'avis même de la Fédération algérienne de football, qui a décidé dernièrement de revoir le nombre des clubs professionnels à 18 formations.

Ces dernières vont évoluer dans un seul championnat professionnel à partir

de la saison prochaine. «Les entreprises publiques qui vont devenir des partenaires des clubs professionnels, vont mettre leur expérience réussie en matière de gestion au profit du football national», s'est réjoui M. Bernaoui, insistant au passage sur la nécessité d'exploiter l'apport financier des entreprises en question dans le domaine de la formation des jeunes talents.

«Il s'agit là de l'objectif visé par cette opération, car il faudra mettre un terme aux pratiques des années précédentes lorsque les clubs dépensaient des sommes colossales pour couvrir la masse salariale de leurs joueurs reléguant au dernier plan le volet de la formation, puisque seule l'expérience du Paradou AC s'est avérée réussie dans ce domaine», a fait remarquer encore le ministre.

LIGUE 2 :

Report de la 14e journée au 14 décembre (LFP)

La 14e journée du championnat de Ligue 2 de football, qui devait se jouer initialement samedi 7 décembre, a été reportée au 14 décembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi sur son site officiel.

«Après un large débat et une concertation de ses membres, le bureau de la LFP, a décidé de répondre favorablement à la demande des présidents des clubs de Ligue 2, concernant le report de la 14e journée du

championnat de Ligue 2 programmée ce samedi 7 décembre 2019», indique la LFP dans un communiqué. Suite au report de cette 14e journée, la 15e journée a été également décalée au 18 décembre, marquant la fin

de la phase aller de la compétition.

Au terme de la 13e journée, l'Olympique Médéa occupe le fauteuil de leader avec 28 points, à trois longueurs de son poursuivant direct le WA Tlemcen.

SERIE A ITALIENNE (NAPLES) : Le club à la recherche d'un latéral gauche en remplacement de Ghoulam

La formation de Naples, actuelle 7e au championnat italien de football, serait à la recherche d'un latéral gauche, en remplacement du défenseur international algérien de Naples Faouzi Ghoulam, qui devrait quitter le club lors du prochain mercato hivernal, rapportent jeudi les médias locaux.

Le directeur sportif du club du sud de l'Italie Cristiano Giuntoli serait à la recherche d'un nouveau renfort pour le poste de latéral gauche durant le mercato hivernal.

Le dirigeant napolitain voudrait renforcer ce secteur après les mauvaises prestations de Mario Rui afin d'assurer une doublure pour l'international portugais car Ghoulam n'entre pas dans les plans de l'entraîneur Carlo Ancelotti, précise la même source.

Victime d'une rupture du ligament croisé le 1er novembre 2017 lors de la réception de Manchester City (2-4) en Ligue des champions, Ghoulam allait retrouver la compétition en février 2018, mais il avait contracté une fracture transversale de la rotule droite nécessitant une nouvelle intervention chirurgicale. Une blessure qui lui a coûté sa place en équipe nationale.

Ghoulam (28 ans) avait rejoint Naples en janvier 2014, en provenance de l'AS Saint-Etienne (France), pour un contrat de quatre ans et demi qu'il avait prolongé en décembre 2017 jusqu'en 2022.

TURQUIE : Feghouli indisponible pour quelques jours (Galatasaray)

L'international algérien Sofiane Feghouli, blessé à la cuisse, pourrait être indisponible pour quelques jours, a indiqué jeudi son club, Galatasaray, évoluant en Championnat de la Süper Lig turque.

Feghouli qui a été remplacé par Seri à la 52' du match de Galatasaray à Trabzonspor (1-1), de la 13e journée. Touché au niveau du muscle postérieur, le joueur algérien devra faire des tests IRM pour connaître sa durée d'indisponibilité. Un véritable coup dur pour Galatasaray qui est largué en championnat à la 8ème place et à un match crucial à jouer en Ligue des Champions face au PSG pour se qualifier en Ligue Europa.

Même si Sofiane Feghouli est moins performant en ce début de saison, il reste tout de même une pièce indispensable dans le jeu de Galatasaray, 8e de la Süper Lig turque, avec 20 points, à 7 longueurs du leader Sivasspor (27 pts).

INTER-RÉGIONS:

Le programme de la 13e journée**Gr. Centre-Ouest****Samedi à 14h00 :**

ARB Ghriss - E. Sour Ghazlane
 CB Béni Slimane - CR Zaouia
 CRB Froha - CRB Sendjas
 CRC Tlaret - CRB Boukadir
 ES Berrouaghia - OM Ruisseau
 IRB Bou Medfaa - RA Ain Defla
 ORB Oued Fodda - CAS Abdelmoumen
 WAB Tissemsilt - MS Cherrhell

Gr. Centre-Est**Samedi (14h00) :**

AS Bordj Ghedir - JS Azazga
 CRB El Hamadia - IRB Berhoum
 ES Bouakeul - FC Bir el Arch
 Hydra AC - DRB Baraki
 JS Boumerdès - MB Bouira
 JS Bordj Menail - SA Sétif
 NRC Boudjelbana - ASC Ouled Zouai
Dimanche (14h00) :
 USM Sétif - NRB Grarem

Gr. Est**Samedi :**

NASR El Fedjoudj - CRB El Milia (11h00)
 AB Merouana - JB Ain Kercha (14h00)
 CRB Dréan - CRB Houari Boume-diene
 ES Guelma - CB Mila
 IRB El Hadjar - NRB Tazouguert
 WM Tébessa - E Collo
 MB Barika - OSM Tarf (15h00)
Dimanche (14h00) :
 ORBB Ahmed - CRB Ain Yagout

Gr. Ouest**Samedi à 14h00 :**

CRB Bendaoud - IS Tighennif
 CRB Sfisef - ICS Tlemcen
 FCBA Ramdane - IRB Ain Hadjar
 IRB Maghnia - CRM Bouguirat
 IRB Sougueur - MB Sidi Chahmi
 JS Emir Abdelkader - WA Mostaganem
 NASR Sénia - CRB Hennaya
 ZSA Témouchent - JS Sig

Gr. Sud-Ouest**Samedi :**

IRM Ben Amar - IR Biodh (11h00)
 A Ain Sefra - JS Guir (15h00)
 CRB Bougtob - SC Mecheria
 IR Mecheria - GC Ain Sefra
 JRB Taghit - US Béchar Djedid
 NRB Fenoughil - CRB Adrar
 US Naama - NRC Hattaba Adrar
 Exempt : MC El Bayadh

Gr. Sud-Est**Samedi à 15h00 :**

ASB Metlili Chaamba - AR Ouargla
 IRB Aflou - JS Sidi Bouaziz
 IRB Nezla - IRB Robbah
 IR Zaoui El-Abidia - IRB Laghouat
 O. Magrane - MB Hassi Messaoud
 MB Rouissat - US Souf
 IRB El Keneg - HB Ghardaia
 USB Hassi R'mel - ES Ouargla.

FRANCE:

Commotion cérébrale pour l'Algérien Oukidja (Metz)

Le gardien de but algérien Alexandre Oukidja a été hospitalisé mercredi soir pour une commotion cérébrale, suite à un violent choc lors du match de son équipe Metz contre Rennes (0-1), de la 16e journée du Championnat de France de football, a rapporté jeudi la presse locale, citant le club.

Oukidja a été sorti à la 39e minute après avoir été percuté involontairement au visage par le milieu de terrain rennais Eduardo Camavinga, sur l'ouverture du score des Bretons.

Sa tête a violemment frappé le sol, restant un long moment sur le terrain avant d'être évacué sur civière, ensuite vers l'hôpital.

Même si aucune information n'a été

TOURNOI FÉMININ DE L'UNAF (U21) : L'Egypte et le Maroc présents au rendez-vous d'Alger, en attendant la Tanzanie (FAF)

Le tournoi féminin de l'Union nord-africaine de football (UNAF), réservé aux moins de 21 ans (U21), prévu à Alger du 20 au 27 décembre, regroupera en plus de l'Algérie, l'Egypte et le Maroc, en attendant la confirmation de la participation de la Tanzanie comme invitée, a annoncé vendredi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Ce mini-championnat qui se jouera au stade de Dar El-Beida (Est d'Alger) regroupera l'Algérie, l'Egypte, le Maroc et la Tanzanie (sous réserve de l'accord de l'UNAF) comme invitée qui remplacera la sélection du Burkina Faso, écartée car elle affrontera la sélection nationale (seniors) au premier tour des éliminatoires de la CAN-2020, précise l'instance fédérale.

En vue de ce tournoi, qui se jouera pour la première fois en Algérie, la sélection algérienne a déjà entamé sa préparation par un premier stage de trois jours (du 5 au 7 décembre) au centre technique national de Sidi Moussa, en présence de 22 joueuses sous la conduite du duo Madji Taleb et Ahmed Laribi.

Selon le programme d'activités de l'UNAF établi pour l'année 2020, l'Algérie abritera aussi le tournoi qualificatif (zone nord-africaine) à la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2021 de la catégorie des moins de 17 ans (U17), prévu du 20 au 30 juillet 2020.

Le vainqueur de ce tournoi se qualifiera pour la phase finale de la CAN, prévue au Maroc en 2021.

Outre cette compétition, l'Algérie organisera un tournoi amical en novembre 2020, réservé aux U18 (natifs de 2003), dans le cadre de la préparation des qualifications de la CAN-2023 des U20.



donnée sur la durée d'absence du portier international algérien (16 matchs en Ligue 1), son absence sera sans nul doute pour plusieurs matchs, selon la presse.

Les hommes de Vincent Hognon, promu cette saison en Ligue 1, n'ont plus gagné depuis six matchs en championnat.

Ils sont actuellement 18es et barragistes. La blessure d'Oukidja, titulaire indiscutable dans le but mosellan, est un nouveau coup dur pour les Grenats,

déjà secoués par l'accident de voiture de Kevin N'Doram et Manuel Cabit, qui a intégré un centre de rééducation pour pouvoir marcher de nouveau.

Oukidja (31 ans) a été convoqué pour la première fois en équipe nationale à l'occasion du match en déplacement face à la Gambie à Banjul (1-1), le 8 septembre 2018, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, remportée par l'Algérie en battant en finale le Sénégal (1-0).

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Communiqué

- Le Premier Ministre - Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.
 - Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection du Président de la République, prévue le **Jeudi 12 décembre 2019**, conformément au décret présidentiel n°19-245 du 15 Moharrem 1441 correspondant au **15 septembre 2019**, et afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, une autorisation spéciale d'absence rémunérée, pour la journée sus indiquée, est accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privés, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée.

Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

MONDIAL DES CLUBS-2019:

ES Tunis : quatre joueurs algériens retenus pour Doha

Quatre joueurs algériens figurent sur la liste des 23 joueurs de l'ES Tunis, retenus pour la Coupe du monde des clubs prévue du 11 au 21 décembre 2019 à Doha (Qatar).

Il s'agit de Ilyes Cheti (ex-JS Kabylie), Abdelkader Bedrane (ex-ES Sétif), Abderraouf Benguit (ex-

USM Alger) et Bilel Bensaha (ex-DRB Tadjenanet).

L'entraîneur de l'Espérance sportive de Tunis, Mouine Chaabani, a communiqué à la FIFA la liste des 23 joueurs.

Pour leur troisième participation après celles de 2011 et 2018, les champions d'Afrique tenteront

de décrocher une demi-finale historique, face au club saoudien d'Al Hilal, sacré en Ligue des champions de l'AFC.

Le quart de finale se déroulera le 14 décembre au Stade Jassim Ben Hamad à Doha à partir de 15h00.

APS

Depay : «On reste positif»

"On doit être meilleur. On doit gagner ces matchs. Et si on ne peut pas les gagner, il ne faut pas les perdre. A la maison, contre Lille, on doit gagner. On ne l'a pas fait, a-t-il d'abord constaté. Mais on reste positif. Il y a beaucoup de matchs pour se battre. On a vu des blessures. C'est vraiment important de se rester positif, de se concentrer sur le prochain match. C'est dur de perdre." Memphis Depay et les siens ont l'occasion de se racheter dès ce vendredi soir face à Nîmes, 19e de Ligue 1, avant d'accueillir Leipzig dans un match ultra-décisif pour leur avenir européen mardi prochain.



Giroud proposé au Milan AC

En manque de temps de jeu à Chelsea, Olivier Giroud (33 ans, 5 apparitions en Premier League cette saison) se cherche un nouveau club pour le prochain mercato hivernal. Selon Calciomercato, l'attaquant français a été proposé au Milan AC. Le club lombard a toutefois une autre priorité qui se nomme Zlatan Ibrahimovic (38 ans). Les discussions entre les dirigeants milanais et l'agent du Suédois, Mino Raiola, sont en cours. Le nom de Giroud circule également du côté de l'Inter Milan et du Borussia Dortmund notamment.

DYBALA PROLONGÉ, UN MESSAGE POUR CR7 ?

L'été dernier, la Juventus a tenté de se débarrasser de Paulo Dybala, mais l'attaquant argentin aurait refusé deux destinations. Et des négociations pour une prolongation auraient désormais débuté...

Lorsque la Juventus l'avait recruté à l'été 2015, du côté de Palerme, Paulo Dybala était appelé à devenir l'atout offensif numéro 1 des champions d'Italie. Depuis, malheureusement pour l'attaquant international argentin, un certain Cristiano Ronaldo est arrivé dans le Piémont (2018), et ce renfort de choix a aussi fait du mal à « La Joya ». Mais la signature ultra-médiatisée de CR7 n'est évidemment pas la seule responsable des quelques errements du numéro 10 de la Vieille Dame.

Sous la tutelle de Massimiliano Allegri, le joueur de 26 ans a aussi déçu, capable de traverser certaines rencontres comme un fantôme, comme de prendre un match à bras-le-corps pour le faire basculer dans le sens des Bianconeri. Peut-être Paulo Dybala a-t-il éprouvé quelques difficultés à côtoyer le quintuple Ballon d'or portugais, souffrant pour certains d'un petit complexe d'infériorité. Mais depuis l'entame de l'exercice en cours, ce n'est vraisemblablement plus le cas. Le Sud-Américain a retrouvé tout son talent, et le montre sur le pré, comme ce fut le cas fin octobre en Ligue des champions, grâce à un précieux doublé inscrit dans le dernier quart d'heure d'un match sur la pelouse du Lokomotiv Moscou (1-2). Ce alors qu'il n'est pas forcément un titulaire indiscutable. Maurizio Sarri n'hésite pas à associer Gonzalo Higuaïn à Cristiano Ronaldo, sans oublier Federico Bernardeschi, au détriment de Paulo Dybala. Pour autant, l'ex-Palermitein a déjà inscrit 4 buts en Serie A (12 matches – 8 titularisations) depuis le début de saison, là où le célèbre numéro 7 a lui frappé à six reprises (11 matches et autant de titularisations).

ÉNORME JACKPOT EN VUE POUR STERLING

Ce n'est pas un mais deux énormes contrats que Raheem Sterling pourrait très prochainement parapher. Alors que les discussions concernant sa prolongation chez les Citizens suivent son cours, l'attaquant anglais devrait également signer un juteux contrat avec son équipementier. Convoité par Puma et Jordan Brand, le Mancunien devrait finalement rester dans le giron de Nike. Avec à la clé une substantielle revalorisation. Selon le Daily Mail, l'international anglais devrait prolonger sa collaboration jusqu'en 2023 et percevoir pas moins de 117 millions d'euros sur la période.

Payet atteint un cap symbolique
 Contre Angers (2-0), Payet a encore fait parler la poudre, avec une passe décisive pour Morgan Sanson, puis un but sur penalty. Une belle performance, et l'ancien de West Ham se retrouve désormais impliqué sur 100 buts en 200 matches avec l'OM, toutes compétitions confondues. Entre son premier passage en terres phocéennes, de 2013 et 2015, puis depuis son retour en janvier 2017, le Réunionnais a marqué 41 buts et offert 59 caviars à ses partenaires ! Un joli cap, tout sauf anecdotique.

La blessure de Verratti s'éternise...

L'international italien ne s'est pas entraîné ce jeudi et continue à se faire soigner. Il devrait être forfait face à Montpellier et durant la totalité de la semaine prochaine. Les galères physiques de Marco Verratti se poursuivent, le milieu de terrain italien a ressenti une gêne à la cuisse gauche après la rencontre face au Real Madrid. En conséquence, il n'a pas disputé la rencontre face à Nantes en milieu de semaine et n'a pas participé à la séance collective ce jeudi, il s'est fait soigner par le staff médical du club. Le milieu du PSG sera donc absent pour le déplacement face à Montpellier samedi à 17h30. Le PSG ne sait pas encore si Verratti sera apte mais son retour semble prévu la semaine prochaine pour le match face à Galatasaray en Ligue des Champions, à moins que sa cuisse gauche soit encore douloureuse.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmajjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PRÉSIDENTIELLE 2019 Les cinq candidats en débat

Les 5 candidats se retrouvent ce samedi à partir de 19h, et pour trois heures d'affilée, au Centre International des Conférences du Club des pins pour une confrontation d'idées et de programmes sur 4 thèmes centraux, définis par l'Autorité Nationale Indépendante des Elections, à savoir, la politique, l'économie, les questions sociales et la politique extérieure. Ce seront en tout 14 questions qui seront posées par 4 journalistes choisis par l'ANIE, avec tirage au sort pour l'ordre des réponses qui devront durer 3 minutes. Nous reviendrons dans le détail sur ce débat qui se tient pour la première fois dans l'histoire des élections en Algérie.

DKnews

ALGÉRIE-OPEP

L'Algérie prend la présidence tournante de l'OPEP pour 2020

L'Algérie a pris, jeudi à Vienne (Autriche), la présidence tournante de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qu'elle assurera à compter du 1 janvier 2020, succédant au Venezuela, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Energie.



Lors d'une cérémonie en présence du Secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, organisée avant le début des travaux de la 17^{ème} réunion ministérielle du Comité conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep, tenue à la capitale autrichienne Vienne, le ministre de l'Energie a pris la présidence tournante de l'Opep qu'elle assurera à compter du 1 janvier 2020, précise la même source. A cette occasion, le ministre a déclaré que «l'Algérie s'honore d'assurer la présidence des réunions de l'Opep en 2020», exprimant son souhait que cette année «sera pleine de réalisations dans l'intérêt des pays membres». «L'Algérie n'a eu de cesse d'œuvrer au rapprochement des vues entre les pays frères et amis (...), après la

nationalisation des hydrocarbures, au début des années 70, elle avait accueilli le premier sommet des Souverains et des Chefs d'Etats membres de l'Opep, en 1975, qui avait été sanction par sa première déclaration officielle», a ajouté le ministre Ce Sommet a été suivi de plusieurs réunions de l'Organisation tenues à Alger et Oran lesquelles étaient toutes «réussies», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Arkad a affirmé que «l'accord historique d'Alger, du 28 septembre 2016, a instauré les fondements de la proclamation de la coopération Opep-non Opep. Cet accord adopté par 25 pays producteurs a démontré la capacité collective de l'Opep à travailler avec flexibilité et bonne gouvernance, donnant au marché du pétrole

une vision claire et transparente, notamment concernant le niveau mensuel de l'offre des 25 pays signataires».

Qualifiant «la déclaration de coopération de réussie et historique», le ministre a affirmé que «l'Algérie poursuivra ses efforts au profit des producteurs, des consommateurs et de l'industrie pétrolière en vue de réaliser l'équilibre du marché international». «Nous œuvrons de concert avec les pays membres et non membres de l'Opep pour trouver les voies et moyens à même de poursuivre notre coopération et préserver les fondements de dialogue continu entre les pays de l'Opep et non Opep et les pays producteurs et consommateurs», a encore dit le ministre.

PRÉSIDENTIE

Le chef de l'Etat reçoit le président du Conseil de la nation par intérim

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, jeudi, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, indique un communiqué de la présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, jeudi 5 décembre 2019, M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim», lit-on dans le communiqué.

M.Rabehi : «L'élection présidentielle se déroulera normalement et dans de bonnes conditions»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a affirmé, jeudi à Alger, que l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre, se déroulera «normalement et dans de bonnes conditions», ajoutant que la réaction du peuple sera «positive à travers une participation massive». «Toutes les franges de la société sont fortement attachées au prochain scrutin, qui se déroulera, nous sommes certains, normalement et dans de bonnes conditions», a déclaré M. Rabehi à l'occasion du coup d'envoi de la Caravane de jeunes vers les régions du Sud pour la sensibilisation à l'importance de la participation à la prochaine élection présidentielle.

«L'Algérien est conscient qu'en s'acquittant de son devoir électoral, il contribuera à la préservation de la sécurité et de la stabilité, conditions indispensables au développement durable de notre pays», a soutenu le ministre, se disant confiant en «la réaction positive du peuple à travers une participation massive» lors de cette échéance, dont «le résultat sera bénéfique pour tout le peuple», a-t-il ajouté.

Le coup d'envoi de cette Caravane de sensibilisation vers les régions du Sud a été donné en marge de l'inauguration de deux hôtels relevant de la chaîne «Marrriott» à Bab Ezzouar, à laquelle étaient présents le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Fatima-Zohra Zerouati, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui et le Wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda. A cette occasion, M. Rabehi a loué cette initiative, soulignant que «la jeunesse est la richesse de la patrie». Organisée à l'initiative de l'Organisation nationale d'investissement du tourisme (ONIT), sous les auspices du ministère du Tourisme, La caravane qui compte une centaine de jeunes sillonnera plusieurs wilayas du Sud.

ENERGIE

Sonatrach «qualifiée» pour évaluer les actifs d'Anadarko en Algérie dans le cadre de son droit de préemption

La Compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach) est qualifiée pour évaluer les actifs d'Anadarko en Algérie, avant d'entamer des négociations avec ce partenaire américain dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption sur les actifs détenus par cette compagnie en Algérie, a affirmé vendredi l'expert en énergie, Abdelmadjid Attar.

«Sonatrach qui est majoritaire dans son partenariat avec Anadarko, est présente sur le terrain et dans les opérations d'exploitation des gisements concernés, par conséquent elle est tout à fait qualifiée pour évaluer les actifs détenus par Anadarko en Algérie avant d'entamer les négociations avec ce partenaire», a souligné M. Attar dans une déclaration à APS, estimant même «qu'il serait probable qu'elle l'ait déjà faite».

S'agissant du sort de ce partenariat Sonatrach-Anadarko dans le périmètre de Berkine, l'ancien P-dg de Sonatrach a répondu que dans la mesure où le ministère de l'Energie a prononcé l'«incompatibilité

de la cession des actifs d'Anadarko à l'entreprise américaine Occidental Petroleum Corporation», rien ne va changer dans ce partenariat pour le moment et durant toute la période des négociations. «Les gisements sont opérés par un groupement commun entre les partenaires qui sont au nombre de cinq, y compris ce qui reste d'Anadarko Algeria et même lorsque la reprise des 24% des parts sera finalisée par Sonatrach, rien ne changera au point opérations d'exploitation», a-t-il assuré.

Par ailleurs, il a tenu à préciser que Sonatrach, qui est toujours majoritaire avec un pourcentage qui dépassera largement les 51%, détient par conséquent une part de production plus importante. «Cela lui permettra de récupérer rapidement ce qu'elle va déboursier pour l'indemnisation d'Anadarko», a-t-il affirmé ajoutant que «cette indemnisation est garantie par la législation algérienne». D'autre part, il a estimé que la cession d'actifs pétroliers entre compagnies pétrolières est une simple affaire commerciale qui découle de straté-

gies de déploiement de leurs activités à l'international, de diversification de leurs activités par métiers et par secteurs géographiques. «C'est aussi le cas concernant la position de Sonatrach qui va exécuter une décision de son propriétaire qui est l'Etat Algérien et elle pourra même revendre une partie de ces actifs plus tard si elle le souhaite puisque la loi lui permet à la seule condition de garder toujours au moins 51% des actifs», a-t-il prédit. S'agissant des investissements pétroliers étrangers en Algérie, M. Attar a estimé que «l'Algérie a plus intérêt à attirer des compagnies pétrolières internationales qui viennent investir en partenariat pour découvrir de nouvelles réserves, plutôt que d'exploiter seulement des réserves qui existent et qui sont en cours d'exploitation». Pour sa part, l'expert pétrolier Mourad Preure, qui s'est exprimé jeudi sur les ondes de la Radio nationale sur la question, avait qualifié de positive la décision de l'Etat à exercer son droit de préemption sur les actifs d'Anadarko à travers Sonatrach.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une bombe artisanale détruite à Tlemcen

Une bombe de confection artisanale a été détruite par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), jeudi à Tlemcen, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 5 décembre 2019 à Tlemcen (2ème Région militaire), une bombe de

confection artisanale, tandis qu'un autre détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Oran (2ème RM)», note le communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Tamnasset à Bordj Badji Mokhtar (6ème

RM), 12 kilogrammes de kif traité, six (06) groupes électrogènes, deux (02) marteaux piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux, tandis que des Garde-côtes ont saisi, en coordination avec les services de la Sureté nationale, un kilogramme et 716 grammes de cocaïne dissimulés à bord d'un navire commercial étranger au port d'Oran (2ème RM)». Des détachements combinés de l'ANP «ont, par ailleurs, appréhendé, à Sétif

et Batna (5ème RM), trois (03) individus et saisi 438 comprimés psychotropes et 6550 cartouches pour fusil de chasse, alors que d'autres détachements de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 9430 litres de carburant à Tébessa, El-Taref et Souk-Ahras (5ème RM). De même, 38 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et El Bayedh (2ème RM)», ajoute le communiqué.